N° 113 ✦ 171e année — Un numéro: 5 centimes — Mardi 18 Mai 1909

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

& du Vignoble Neuchâtelois

Casier Postal — Paraissant tous les jours, excepté le dimanche. — Téléphone N° 207

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Organe général de Publicité et Journal quotidien pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes.

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
En ville	9.—	4.50	2.25
Hors de ville ou par la poste dans toute la Suisse	10.—	5.—	2.50
Etranger (Union postale)	26.—	13.—	6.50

Abonnement aux bureaux de poste, 30 ct. en sus.
Changement d'adresse, 50 ct.
Bureau: 1, Temple-Neuf, 1
Vente au numéro aux kiosques, dépôts, etc.

ANNONCES c. 8
Du canton.
La ligne ou son espace . . . . . 10 ct.
Prix minimum d'une annonce . . . 50 »
De la Suisse et de l'étranger:
15 cent. la ligne ou son espace.
1re insertion, minimum . . . . . fr. 1.—
N. B. — Pour les avis tardifs, mortuaires, les réclames et les surcharges, demander le tarif spécial.
Bureau: 1, Temple-Neuf, 1
Les manuscrits ne sont pas rendus

Les annonces de provenances étrangère et suisse (hors du canton de Neuchâtel et de la région des lacs de Neuchâtel, Morat et Bienne) sont reçues par l'Union de Journaux suisses pour la publicité S. A. (Union-Réclame). Bureaux à Berne, Lucerne, Lausanne, etc.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
Imprimerie WOLFRATH & SPERLÉ
COMPTE DE CHÈQUES POSTAUX
IV 178
ABONNEMENTS payés à ce compte, 5 centimes en plus du prix du tarif d'abonnement.

AVIS OFFICIELS

COMMUNE de NEUCHATEL

Vente de bois de service

Le mercredi 19 mai 1909, à 11 heures du matin, à l'Hôtel municipal, salle des Commissions, la commune de Neuchâtel vendra aux enchères, les bois suivants situés dans sa forêt de Chaumont:

Lot N°				
17	51	billes	chêne m³	17,65
18	81	billons	sapin »	46,69
19	124	»	» »	76,01
20	140	»	» »	96,36
21	89	»	» »	77.10
22	109	»	» »	67,69
23	101	charpentes	»	50,15
24	61	»	»	36,17

Pour visiter les bois, s'adresser aux gardes forestiers, au Plan et à Champ-Monsieur.

La direction des finances.

COMMUNE de NEUCHATEL

Paiement de la contribution d'assurance des bâtiments pour 1909

Les propriétaires de bâtiments situés dans la circonscription communale de Neuchâtel sont invités à payer leur contribution d'assurance à l'hôtel municipal, 1er étage, bureau de la police du feu, de 9 heures à midi et de 2 à 5 heures, du 1er au 20 mai.

Après ce délai, les primes non payées seront prises en remboursement aux frais des propriétaires en retard.

Neuchâtel, le 26 avril 1909.

Conseil communal.

COMMUNE de NEUCHATEL

Permis de construction

Demande de M. Joseph Bura de construire une maison d'habitation aux Poudrières.

Plans déposés au bureau de la Police du feu, Hôtel municipal, jusqu'au 20 mai 1909.

COMMUNE DE CORTAILLOD

VENTE DE BOIS

Lundi 24 courant, la commune de Cortaillod vendra par voie d'enchères publiques le produit d'un nettoiement au plat Veillard et la coupe du Rochat.

177 plantes sapin et pesse cubant 487 m. 57.
40 chênes, 27 m³ 37.
220 stères sapin, 48 stères chêne, 25 stères écorces, 86 poteaux de chêne, 5 tas de perches, 18 demi-toises mosets pour échalas, 625 verges d'haricot, 3861 fagots de coupe, 640 fagots de nettoiement, 2 troncs et 3 lots dépouille.

Rendez-vous à 8 h. du matin au pied de la forêt. H 4053 N

Cortaillod, le 14 mai 1909.

Conseil communal.

COMMUNE de LIGNIÈRES

La commune de Lignières met au concours les travaux de maçonnerie, pierre de taille roc, charpente, couverture, ferblanterie, parqueterie, menuiserie, gypserie, peinture, serrurerie et vitrerie, pour la construction d'une **maison d'école**, aux Prés, rière Lignières.

Consulter plans et conditions au bureau de M. Vonner, architecte, à Neuchâtel, du 13 au 19 courant inclusivement, de 8 h. à midi.

Un propriétaire entrepreneur offre de construire au quartier des Fahys, à proximité de la nouvelle route sur laquelle circulera le tramway de la Coudre, de petites maisons, genre villa, dont les projets sont déposés au bureau des soussignés. Il s'agit de constructions confortables et soignées, renfermant cinq chambres ou plus et toutes les dépendances désirables. Eau, gaz, électricité, égoûts. Prix à forfait, terrain compris, depuis 15,000 fr. Conditions de paiement avantageuses.

Pour tous renseignements et prendre connaissance des plans, s'adresser aux soussignés.

PETITPIERRE & HOTZ, notaires et avocat
S, rue des Epancheurs. c. o.

COMMUNE des Geneveys-sur-Coffrane

VENTE DE BOIS

Le **samedi 29 mai**, le Conseil communal vendra, par voie d'enchères publiques et aux conditions habituelles, les bois ci-après désignés, exploités dans les forêts communales:

275 fagots. — 30 billons sapin. — 70 lattes. — 200 stères sapin. — 9 stères hêtre. — 3800 fagots. — 4 lots de tronc.

Le rendez-vous est à l'**Hôtel de Commune**, à **8 h. ¼ du matin.** R 441 N

Les Geneveys-sur-Coffrane, 17 mai 1909.

Conseil communal.

IMMEUBLES

A VENDRE

dans village, près de Lausanne,

jolie petite propriété

maison de deux appartements avec dépendances, eau et lumière électrique; beau jardin avec arbres fruitiers; à proximité de la forêt. Prix très avantageux. S'adresser à Mme Spinner, Seyon 5 a, 4me étage.

A vendre à proximité de la nouvelle route de Maillefer

magnifiques terrains

à bâtir, de 1000, 2000 et 3500 m², à des prix avantageux. Affaires d'avenir et occasion exceptionnelle. — Pour renseignements et pour traiter, s'adresser par écrit sous chiffre Ac 441, Agence des terrains, au bureau de la Feuille d'Avis.

Superbe propriété

à vendre à un prix

très avantageux

ou à louer. Confort moderne. Splendide situation. — S'adresser 4, rue des Epancheurs, 1er étage, Neuchâtel.

Séjour d'été

Propriété à vendre à **Chambrelien**, comprenant maison d'habitation avec jardin et beau verger. Vue superbe. Proximité de trois gares et de belles forêts de sapins. — S'adresser à Mlle Messeiller, **Monruz-Neuchâtel.**

MONRUZ

Terrain en nature de vigne et verger à vendre. Conviendrait tout spécialement pour la création de petites propriétés. Prix avantageux. S'adresser à MM. **James de Reynier & Cie, Neuchâtel.**

On échangerait une

grande maison

locative, moderne et de bon rapport, à Genève, évaluée 120,000 fr., contre une maison plus petite à Neuchâtel. Différence à s'entendre. S'adresser à M. L. Maquelin, 15, rue Cornavin, à Genève.

A vendre, au centre de la ville,

immeuble de rapport

comprenant magasin et 6 logements. — S'adresser à l'**Etude Alph. & André Wavre, notaires**, Palais Rougemont.

Maison de rapport

A VENDRE

Occasion de placer des fonds à 6 % net

S'adresser Etude G. Etter, notaire, 8, rue Purry.

Terrain à l'Ecluse

1009 m² environ, à vendre à très bas prix. Etude Brauen, notaire.

A vendre aux Pares, dans une situation favorable pour industriel, maison avec trois logements, et au rez-de-chaussée **magasin avec grand local et cour pouvant servir d'atelier.**

Bonne occasion pour ferblantier, appareilleur, serrurier, etc.

Conditions avantageuses.
S'adresser **Etude G. Etter, notaire, 8, rue Purry.**

A VENDRE

A vendre 2 magnifiques

lauriers roses

et une belle

vitrine à cigares

S'adresser Clos-Brochet 11, rez-de-chaussée.

Beurre fin centrifuge

du HAUT-JURA

La demi-livre: 250 gr. 80 ct.
2 demi-livres: 500 gr. 1.55
non moulé, la livre 1.50

Œufs frais, au prix du jour

L. SOLVICHE
rue Saint-Maurice 1

A vendre

quelques potagers

en très bon état, remis à neuf. S'adresser à J. Metzger, Vioux-Châtel 33.

MAGASIN DE LINGERIE

Rue des Chavannes 7

Nouveau choix de robes et blouses brodées

Grand assortiment de broderies sur linon et madapolam pour lingerie

TROUSSEAUX

SPICHIGER & Cie

Rue du Seyon 5

DRAPERIE ET NOUVEAUTÉS
Vêtements sur mesure
POUR HOMMES ET ENFANTS
Exécution prompte et soignée

A LA TRICOTEUSE

rue du Seyon

Pour cause de transformation de local

LIQUIDATION

JUSQU'AU 15 JUIN

Fabrication de Cercueils

en tous genres

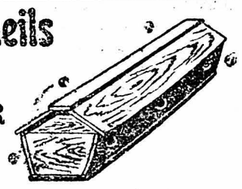

MAGASIN ET ATELIER
Ruelle Du Peyrou n° 1
PAUL WEBER, ébéniste

Pianos droits

Pianos à queue

des premiers facteurs Allemands, Américains, Français et Suisses

CHEZ

FŒTISCH FRERES S. A.

7 - rue de l'Hôpital - 7

Prix modérés, facilité de paiement, garantie

Accords, Atelier spécial de réparations.

Ue 15393 p

L'Arome MAGGI
Marque „Croix-Etoile."

Imité mais jamais égalé

Veuillez donc demander toujours

le seul véritable MAGGI

Marque „Croix-Etoile."

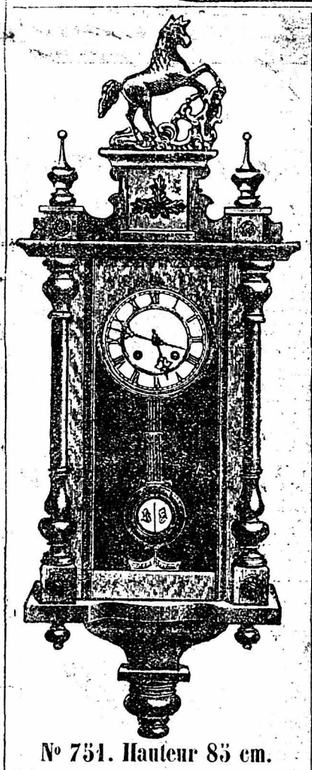

N° 751. Hauteur 85 cm.
35 fr. payable 5 fr. par mois

Régulateur frappant les heures et demi-heures sur sonnerie Radium Gong. Cabinet soigné, bon mouvement garanti sur facture. Ecrivez à la

FABRIQUE FLOREAL
NEUCHATEL

A VENDRE

un lit et **canapé** Louis XVI à cannelures. Demander l'adresse du n° 473 au bureau de la Feuille d'Avis.

Fromage Brévine

1er choix
DE DESSERT

Fromages mi-gras et maigres salés

Magasin PRISI
Hôpital 10

A VENDRE

à bas prix, un bois de lit, une armoire à deux portes, une commode, une table carrée, le tout en sapin. S'adresser rue Louis Favre 13, 2me.

A vendre jolie

charrette anglaise

en bon état. Ecluse 24, 3me étage, à droite.

Place Numa Droz **Aux DEUX PASSAGES** Saint-Honoré 5

Enorme et superbe choix de

BLOUSES

en linon, tulle, zéphir, mousseline-laine, tennis, pongé, dentelle, etc.
façons ravissantes et **prix extra bon marché**

Costumes tailleur toile, derniers genres, coupe parfaite
MATINÉES différents tissus - **ROBES DE CHAMBRE** depuis **4 fr. 75**
JUPES-ROBES coton et laine, grand choix, prix très bas
COSTUME TAILLEUR lainage et draperie **en solde**

LINGERIE CONFECTIONNÉE
pour messieurs, dames et enfants
Ce rayon est entièrement réassorti — Choix considérable
Spécialité de lingerie toile et batiste, brodée à la main, très riche
LINGERIE D'ENFANT au grand complet
A titre de réclame 10 % D'ESCOMPTE sur la lingerie d'enfant
Chemises de jour, de nuit, Pantalons, Jupons et Tabliers pour fillettes et garçons

Grand stock en Manteaux de pluie et Jaquettes, Paletots noirs, dernières nouveautés depuis 13 fr. 25
TISSUS AU MÈTRE — NOUVEAUTÉS — BEAU CHOIX
Prix très avantageux — **5 % escompte au comptant**
BENOIT ULLMANN

Avis aux promeneurs

A l'occasion de l'Ascension il sera vendu, mercredi matin, sur la place du marché, en face de la grande Cuisine populaire et du magasin de chaussures Huber, quelques cents

CERVELAS FRAIS

et de tout premier choix à des prix très modérés.

Se recommande.

A VENDRE

quantité de meubles d'occasion, tels que, lits en bois et en fer, tables, chaises, commodes, lavabos, grandes glaces, pendules, régulateurs, armoires, tables à coulisse, salle à manger complète, tables de nuit, potager, machines à coudre, ameublements de salon, bibliothèques, divans, tapis, linoléum, bureaux de dames, bureaux américain, etc., etc.

Chez M. Meyrat, Neubourg 5, après la voûte.

Magasin à remettre

A remettre, dans un important village du Val-de-Travers, un magasin de mercerie, bonneterie et nouveautés. Clientèle assurée. Conditions de reprise très avantageuses.

S'adresser au notaire G. Matthey-Doret, à Couvet.

RELIURE-DORURE
A. ZIRNGIEBEL
rue du Seyon et rue des Moulins 8

ATELIER SPÉCIAL pour le REGISTRE
Copies de lettres
FORMULAIRES pour FACTURES
Memorandums, Quittances, Lettres de voitures, Baux à loyer, Billets à ordre, Etiquettes pour bouteilles, pour adresses, etc.
PRESSES A COPIER aux prix du catalogue.

Chaussures
C. BERNARD
Rue du BASSIN
MAGASIN
toujours très bien assorti
dans
les meilleurs genres
de
CHAUSSURES FINES
pour
dames, messieurs, fillettes et garçons
Escompte 5 %
Se recommande,
C. BERNARD

Le succès ◎ ◎ ◎ ◎ croissant

obtenu partout par le **Thé Béguin**, n'a pas manqué de provoquer l'apparition des imitations qui accompagnent inévitablement les produits ayant conquis la faveur du public.

Ces imitations grossières doivent être signalées, afin que chacun exige le véritable

Thé Béguin

qui, seul, par sa composition rationnelle, basée sur des études spéciales sur les principes actifs de nos plantes indigènes, garantit une

efficacité absolue

dans toutes les maladies dont l'origine est un sang vicié, telles que clous, démangeaisons, dartres, eczéma, vertiges, plaies, varices, etc. Il peut être pris, sans aucun inconvénient, d'une façon prolongée.

Le **Thé Béguin** ne se vend qu'en boîtes cachetées de 4 fr. 25, **jamais au détail**, dans toutes les pharmacies; principalement **Bauler, Bonhôte, Dardel et Tripet, Donner, Guebhardt, Jordan et Reutter, à Neuchâtel, Chable, à Colombier, et Chapuis, à Boudry.**

AVIS

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse; sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

ADMINISTRATION de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

LOGEMENTS

Pour le 15 juin à louer, à proximité du tramway, un 1er et un 2me étage, 4 pièces, salle de bains, véranda, balcon, chauffage contral et dépendances, lessiverie, séchoir, terrasse, jardin, eau, gaz, électricité, belle vue, dans quartier tranquille et au soleil. — S'adresser à Edouard Basting, Port-Roulant 30. Au besoin le 1er étage peut se louer avec 6 à 8 pièces.

Pour le 24 juin, à louer un très joli **logement de 4 chambres,** avec balcon, à un 1er étage de la rue des Beaux-Arts. Location 750 fr. Demander l'adresse du no 480 au bureau de la Feuille d'Avis.

A louer faubourg du Lac 7, un beau logement de 3 pièces, cuisine, mansardes et autres dépendances. Pour visiter s'adresser au 3me, à gauche.

Rue de l'Hôpital

à louer 2 logements d'une et deux chambres, grandes cuisines et dépendances. Prix 22 fr. et 28 fr. — Demander l'adresse du no 425 au bureau de la Feuille d'Avis.

A remettre pour le 24 juin, appartement de 3 pièces, cuisine et dépendances, gaz, électricité. — 650 fr. — Evole 35, sous-sol à droite.

Centre de la ville

A louer, dès Saint-Jean, petit logement 1er étage. Prix : 30 fr. par mois. — S'adresser Etude Favre & Soguel, notaires.

Pour Saint-Jean, à Bel-Air-Mail, beaux logements de 4 et 5 chambres, chambre de bain, lessiverie, jardin. **Etude Bonjour, notaire.**

A LOUER

à Vieux-Châtel, dans maison neuve, pour le 24 juin ou plus tôt, logement de 4 chambres, cuisine et dépendances. Gaz, électricité. S'adresser Parcs 47a, B. Rovere. c.o.

A louer dès 24 juin, rue du Seyon, logements de 2 chambres, remis à neuf. Etude Brauen, notaire, Hôpital 7.

A remettre pour Saint-Jean prochain, un appartement de **cinq chambres** et dépendances, situé dans le quartier du **Mail-Fahys. Jardin. Prix 600 fr. —** S'adresser **Etude Petitpierre & Hotz, notaires et avocat,** rue des Epancheurs 8.

Bellevaux. A louer pour le 24 juin prochain **une villa** de construction récente, composée de **7 chambres** et dépendances. — **Jardin. Belle vue.** S'adresser **Etude Petitpierre & Hotz, notaires et avocat,** rue des Epancheurs 8.

A LOUER

tout de suite ou pour époque à convenir, un joli appartement de cinq pièces, situé dans une maison tranquille du centre de la ville. S'adresser à l'Etude Courvoisier & Favarger, route de la Gare 23. c.o.

A louer dès le 24 juin, logement de 4 chambres, rue Saint-Honoré. Etude Brauen, notaire.

A louer pour la Saint-Jean

bel appartement de 7 pièces

avec dépendances, salle de bains, jardin, terrasse. Gaz et électricité. Chauffage central. — S'adresser pour visiter Côte 81, rez-de-chaussée. c.o.

A louer

jolis appartements

de 3 chambres et dépendances, sur le parcours du tram Neuchâtel-Saint-Blaise. Eau sur l'évier. — S'adresser à M. Zumbach & Cie, à Saint-Blaise. H 3790 N

A LOUER

joli logement de 4 ou 5 chambres, terrasse, jardin, vue splendide. S'adresser Chemin des Pavés 9, villa La Fougère. c.o.

A louer à Port-Roulant, pour le 24 juin 1909, une villa de 9 pièces et dépendances. Grand jardin d'agrément. Tram à la porte. Belle situation. — Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude Petitpierre & Hotz, notaires et avocat, Epancheurs 8.

A louer, **à l'année** ou pour

SÉJOUR D'ÉTÉ

un logement de 3 chambres avec cuisine, eau sur l'évier et dépendances. S'adresser à M. Leu, Zihlbrück, Thielle.

Séjour d'été
au Val-de-Ruz

Joli appartement de 3 chambres à louer meublé (2 lits).

S'adresser à MM. **James de Reynier & Cie, Place-d'Armes 1.**

A LOUER

dès le 24 juin 1909, **à Vieux-Châtel,** joli appartement de six pièces. Jardin. S'adresser à MM. **James de Reynier & Cie, Place-d'Armes 1.**

Pour le 24 juin, entre Peseux et Neuchâtel, 2 appartements de 3 et 5 pièces, confort moderne. S'adresser à E. Coursi, Ecluse 23. c.o.

A louer

jolie villa

aux abords immédiats de la ville, pour tout de suite, 10 pièces et toutes dépendances, jardin d'agrément. Conviendrait pour **pensionnat** ou nombreuse famille. Conditions avantageuses. S'adresser à M. **Emile Bonjour,** notaire, **Neuchâtel.** H 3791 N

A remettre, pour cas imprévu, à l'ouest de la ville, pour le 24 juin, **un bel appartement** de 4 chambres et dépendances, terrasse, chauffage central, gaz, électricité. Vue superbe sur le lac. Arrêt du tram. — S'adresser Flandres 7, au magasin. c.o.

CHAMBRES

A louer pour monsieur rangé une chambre meublée. Hôpital 15, 3me étage. c.o.

Belle chambre avec pension, faubourg du Crêt 19, 2me étage. Prix modérés.

Jolie chambre meublée à louer. Gibraltar 3, 1er à gauche.

Jolie chambre meublée pour homme rangé. Seyon 11, 3me.

Chambre meublée, 14 fr. par mois. Chemin du Rocher 4, 1er à droite.

Jolie chambre meublée pour monsieur de bureau. — S'adresser papeterie, Terreaux 3.

Quai du Mont-Blanc 4, 3me à gauche, deux chambres bien meublées, vue sur le lac, avec pension si on le désire. c.o.

Jolies chambres, pension. Demander l'adresse du no 945 au bureau de la Feuille d'Avis. c.o.

Chambre meublée, au soleil. — Grand'Rue 1, 3me étage.

A louer à personnes tranquilles, 2 chambres meublées, confortables, dont l'une à deux fenêtres et balcon. — S'adresser pour les voir entre 11 et 2 h. et après 6 h., rue Pourtalès 4, 2me étage.

Chambre non meublée
indépendante
au soleil, belle vue et maison tranquille. Demander l'adresse du no 444 au bureau de la Feuille d'Avis.

Chambres meublées. Faubourg du Lac 21, 1er étage.

A louer tout de suite deux jolies chambres bien meublées, ensemble ou séparément. Rue du Môle 1, 2me.

Chambre non meublée pour monsieur. Passage Max Meuron 2, 1er étage à droite. c. o.

Chambre avec belle vue et pension. Evole 3, 3me. c.o.

Belles chambres meublées, avec piano à disposition. S'adresser le matin, Place-d'Armes 5, 1er à gauche. c. o.

Belle chambre meublée, au soleil, près de la gare. Côte 25, r.-de-ch.

Près de la gare, chambre meublée pour ouvrier tranquille. — Roc 7, rez-de-chaussée. c.o.

Chambre avec balcon à 19 fr. Une de 13 fr. Louis Favre 17, 2me. c.o.

Belle chambre meublée, au soleil. Beaux-Arts 17, 4me à gauche. c.o.

Belles chambres meublées avec ou sans pension, haut de la ville, pour messieurs distingués. Demander l'adresse du no 383 au bureau de la Feuille d'Avis.

LOCAT. DIVERSES

A louer, rue du Neubourg, un petit magasin avec cave, pouvant être aussi utilisé comme dépôt. — Demander l'adresse du no 484 au bureau de la Feuille d'Avis.

Magasin

A remettre dès maintenant ou pour époque à convenir, un beau magasin situé à **proximité immédiate de la Poste.** — S'adresser **Etude Petitpierre & Hotz,** notaires et avocat, 8, rue des Epancheurs.

A louer un local pouvant être utilisé comme magasin ou entrepôt. S'adresser Clos Brochet 7. c.o.

Grands locaux

à louer au Prébarreau, dès maintenant ou pour époque à convenir. Situés au rez-de-chaussée, d'un accès facile, avec de grandes dépendances, ces locaux bien éclairés et chauffables conviendraient pour ateliers de tous genres, spécialement pour charron, ferblantier, serrurier, etc. S'adresser à M. Ubaldo Grassi, architecte, au Prébarreau, ou à l'Etude Favre & Soguel, notaires.

Local à louer

pour magasin ou atelier, rue des Moulins. Entrée 24 juin. Etude Brauen, notaire, Hôpital 7.

A louer présentement ou pour terme à convenir, un petit local bien éclairé, mesurant 4 m 15 sur 2 m 85, situé Ecluse 10, côté Est, au rez-de-chaussée. — S'adresser à M. Auguste Béguin-Bourquin, chemin du Rocher 15, de midi à 2 h. du soir. c.o.

MAGASIN

rue Saint-Honoré, à louer dès 24 juin. Belle devanture. — Etude Brauen, notaire, Hôpital 7.

Magasin ou entrepôt

à louer à proximité de la gare. Eau, gaz. Prix très réduit. S'adresser à La « Calorie », Ecluse 49.

A louer tout de suite un

LOCAL

pour entrepôt ou autre usage. S'adresser Evole 22, 1er.

Beaux locaux

pour ateliers ou entrepôts disponibles tout de suite ou époque à convenir. — S'adresser à J. Picco, Clos-Brochet 17. c.o.

Magasin

A louer, dès le 24 juin 1909 ou plus tôt, faubourg de l'Hôpital, beau grand magasin dans maison neuve. Belle devanture. Etude Brauen notaire, Hôpital 7.

☞ Les ateliers de la *Feuille d'Avis de Neuchâtel* se chargent de l'exécution soignée de tout genre d'imprimés.

DEMANDE A LOUER

On cherche

à louer, pour le 24 juin ou plus tard, au centre de la ville et des affaires, un petit magasin bien entretenu et propre. Adresser les offres en indiquant la rue et le numéro, la surface et le prix à F. St. case postale 20,054 Hauptpost, Zurich.

OFFRES

Une

FEMME DE CHAMBRE

au courant de son service et sachant coudre, demande place. Certificats à disposition. S'adresser chez Mme Aubert, Ecluse 48.

Une jeune fille propre et active cherche occupation pour n'importe quel travail pendant la journée. S'adresser rue des Moulins 15, 1er étage derrière.

Une fille sérieuse

et honnête, sachant faire une bonne cuisine simple, cherche place pour tout de suite. — Ecrire sous A. 1 poste restante Serrières.

JEUNE FILLE

de 18 ans, cherche place de volontaire dans bonne famille de la ville ou des environs, où elle pourrait apprendre le français. — Entrée 1er juillet. Adresser les offres écrites à M. B. 482 au bureau de la Feuille d'Avis.

JEUNE FILLE

cherche place pour apprendre le français. Bons soins et vie de famille désirés. Offres à Mme Rhend, instituteur, Matten près Interlaken.

Bonne cuisinière

demande des remplacements. S'adresser chez Mme Faivre-Kaiser, magasin de cigares, place Purry.

Une jeune fille allemande, forte et robuste cherche place dans une bonne maison comme

femme de chambre

S'adresser à Mme veuve Weibeil, Schüpfen (canton de Berne).

Une femme de chambre

connaissant très bien son service, cherche place pour tout de suite dans bonne famille. — Demander l'adresse du no 460 au bureau de la Feuille d'Avis.

PLACES

On cherche pour Innsbruck (Tyrol)

Une jeune fille

de bonne famille pour parler français à deux jeunes enfants et aider au service des chambres. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. Vie de famille. Gage 30 fr. par mois. S'adresser à Mme Weyrer, Museumstrasse 23, Innsbruck.

On demande une

Femme de chambre

bien recommandée. Service de table, de maison, couture et repassage. Bon gage. Demander l'adresse du no 479 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche pour tout de suite, pour deux enfants de 1 et 2 ans, une

bonne d'enfants

expérimentée, parlant français. — Gage 40 à 50 fr. par mois. Adresser les offres écrites avec certificats et photographie à D. A. 466 au bureau de la Feuille d'Avis.

On demande, pour aider au ménage,

JEUNE FILLE

propre et active. S'adresser magasin Luther, place Purry.

On demande au plus vite

Une jeune fille

qui a déjà été en service, pour aider au ménage. S'adresser Comba-Borel 10, Neuchâtel.

Pour un ménage de trois personnes, on cherche

brave fille

propre, parlant français et sachant cuire. S'adresser Clos-Brochet 11, rez-de-chaussée. c.o.

On demande

une personne

de toute moralité, sachant cuire si possible et faire tous les travaux d'un ménage soigné, pour fin mai ou commencement de juin. S'adresser pour renseignements à Mme Jules Breguet, Parcs no 4.

Bonne cuisinière

pour ménage nombreux demandée chez M. James Du Pasquier, Comba-Borel 9. Aucun ouvrage de maison. Gage 45 à 50 francs. c.o.

EMPLOIS DIVERS

Pour hôtels-pensions

Vaudois, près de 17 ans, robuste, honnête, cherche place de portier ou d'aide dans hôtel ou pension convenable. H 33031 L

Ecrire au **pasteur de Combremont-le-Grand (Vaud).**

Jeune Bernois

18 ans, connaissant tous les travaux de la campagne et sachant conduire et soigner chevaux et vaches, désire, pour se perfectionner dans le français, place dans bonne famille du canton de Neuchâtel. On préfère un bon traitement à un salaire élevé. S'adresser à Petitpierre-Stucki, Côte 19, Neuchâtel.

On cherche, dans **pensionnat,**

place au pair

pour une jeune fille instruite et distinguée (19 ans) qui donnerait leçons de français et converations. Recommandations de premier ordre. Case postale **112,** Neuchâtel.

Mise au concours

La commission de l'**Orphelinat communal de La Chaux-de-Fonds met au concours le poste de mère de famille de cet établissement.**

Traitement initial : 500 fr. par an. H 14,006 C

Adresser les offres jusqu'au **25 mai,** au secrétariat communal, rue de la Serre 23, La Chaux-de-Fonds, où tous renseignements peuvent être demandés.

PRESSANT

On demande, pour un établissement de malades, plusieurs

infirmières-femmes de chambre

S'adresser, le matin, au Bureau de placement des garde-malades de la Croix-Rouge, Sablons 15, Neuchâtel.

Une bonne tailleuse

venant de Lausanne, cherche pratiques ou journées. Ecluse 24, 3me étage, à droite.

Jeune homme de 16 ans désire place comme

commissionnaire

dans magasin, comptoir ou aide dans n'importe quel commerce où il aurait l'occasion d'apprendre le français. — Demander l'adresse du no 481 au bureau de la Feuille d'Avis.

LINGÈRE

Jeune fille de la Suisse allemande, 20 ans, désire trouver place comme ouvrière chez une bonne lingère. Vie de famille et bon traitement préférés à fort gage. — Adresser les offres Sablons 27, rez-de-chaussée.

Un ancien négociant

sérieux et de toute moralité, cherche place dans commerce, administration ou industrie de Neuchâtel ou environs. — Connaissance parfaite de la comptabilité et de la correspondance. — Prétentions modestes. Bonnes références à disposition. Ecrire sous M. P. 485 au bureau de la Feuille d'Avis.

Aux commerçants

On demande associé avec apport de 5 à 10,000 fr., pour créer une industrie nouvelle. Brevet d'invention suisse et étranger. Avenir assuré pour personne sérieuse. — Ecrire à P. R. 477 au bureau de la Feuille d'Avis.

AU PAIR

On cherche pour une famille distinguée, à Constance, une jeune fille désirant apprendre l'allemand. Vie de famille et soins assurés. Offres à Mme Alfred Guggenheim, Kreuzlingen, Suisse.

On demande personne sérieuse comme

gouvernante

ménage avec 3 enfants. Offres sous chiffres **H 4037 N à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.**

JEUNE HOMME

de la Suisse allemande désire place dans magasin ou maison particulière, pour apprendre le français en échange de son travail. Il donnerait la préférence à Neuchâtel, Fribourg ou Lausanne. — Ecrire à P. D. 475 au bureau de la Feuille d'Avis.

On désire placer un garçon sortant des écoles comme

VOLONTAIRE

où il aurait l'occasion d'apprendre le français. S'adresser Temple-Neuf 3, magasin horlogerie-bijouterie.

Une étude de notaire

de la ville recevrait, comme associé ou collaborateur, un jeune notaire, avocat ou homme d'affaires. Adresser les offres écrites à Y. Z. 453 au bureau de la Feuille d'Avis.

UNION INTERNATIONALE DES AMIES DE LA JEUNE FILLE

Le Bureau de travail et de remplacements, Coq d'Inde 5, rez-de-chaussée, rappelle au public qu'il peut fournir de nombreuses et bonnes adresses de femmes de journées, lessiveuses, remplaçantes cuisinières et femmes de chambre. c.o.

Une maison de matériaux de construction cherche un

employé sérieux

ayant fait un bon apprentissage commercial et possédant déjà quelques connaissances des affaires. Entrée en fonctions aussi vite que possible. Ecrire sous C. B. 470 au bureau de la Feuille d'Avis.

Garçon d'office

On cherche un jeune garçon de 16 à 18 ans, Suisse allemand, pour un grand établissement de la ville. Ecrire casier 2769, Neuchâtel.

Un Monsieur

cherche, pour s'occuper, un emploi comme surveillant, gérant, inspecteur ou administrateur dans propriété, domaine ou établissement quelconque. S'adresser par écrit à B. C. 457 au bureau de la Feuille d'Avis.

APPRENTISSAGES

On demande une

apprentie tailleuse

tout de suite ou époque à convenir. S'adresser à Mme Racine, rue Haute 3, Colombier.

Apprentie couturière

est demandée. Mlle Guerne, Premier-Mars 6. c.o.

A VENDRE

A vendre, faute d'emploi, à bas prix,

un lit à deux places

sommier et matelas, 1 table de nuit, 1 table carrée, 6 chaises en bois dur, crosses à lessive. Ecluse 1, 2me étage.

VEAU 1re qualité

mercredi matin

sera vendu sur la place du Marché, en face du magasin de chaussures Huber, du veau 1re qualité à très bas prix.

HUG & Cie
Neuchâtel

PIANOS
et
Harmoniums

Pianolas-Pianos
Pianolas

LOCATION - RÉPARATIONS
VENTE - ÉCHANGE

Marmites droites, basses
et à cercle
Casseroles à manche

forme droite et bombée

— Articles indispensables —
*** dans chaque ménage ***

5 % d'escompte au comptant

Rod. Urech

Faubourg de l'Hôpital 16
NEUCHATEL

VINS de TABLE — Vins fins

VINS DE NEUCHATEL

Bonne qualité - Prix modérés

Téléphone no 706

MAGASIN AGRICOLE

Rue Saint-Honoré 12

Beurre centrifuge

FROMAGE GRAS
pour fondue

ŒUFS FRAIS

Se recommande,

E. FORCHET

Guye-Rosselet

Treille 8 - Téléphone

ARTICLES DE VOYAGE
Maroquinerie

Spécialité de

MALLES

bois, peuplier et jonc plaqué

Malles et panier osier - - Mallettes anglaises cuir

PARAPLUIES

très grand assortiment dans tous les prix

ARTICLES EN ALUMINIUM

Spécialité - Réparations

Que tous

ceux qui n'ont pas encore vu nos chaussures fins de séries

profitent

de se chausser avantageusement dans des articles soignés, dont nous garantissons la qualité et la durée.

du

Il ne s'agit pas d'articles défraîchis ou tarés. Ce sont des numéros restants ou séries qui ne seront plus réassorties. C'est pourquoi nous les donnons très

bon marché

Il reste encore un beau choix **pour dames et fillettes,** dans tous les numéros, **pour messieurs et jeunes gens,** dans tous les numéros, **en bottines et souliers noirs et jaunes.**

Gros rabais

Nous sommes persuadés que l'acheteur nous sera reconnaissant d'avoir attiré son attention sur cette

Occasion très avantageuse

et nous nous recommandons.

MAGASIN de CHAUSSURES

G. Pétremand

Moulins 15

NEUCHATEL

Aux personnes anémiques,

le vin fortifiant Dr Reutter

est un reconstituant recommandable, ainsi que les Pilules antianémiques.

Pharmacie Dr Reutter

POMMES DE TERRE
nouvelles
Asperges du pays

Au magasin de Comestibles

SEINET FILS

Rue des Epancheurs, 8

Téléphone 71

A vendre d'occasion une

musique automatique

en bon état, à très bas prix. — S'adresser Ecluse no 37, au café.

A remettre **immédiatement** à Neuchâtel, pour cause de départ,

une pension alimentaire

30 à 35 pensionnaires attitrés. Bonne affaire. Reprise peu considérable. Adresser les offres Etude Lambelet & Guinand, avocats, Neuchâtel.

OCCASION

2 grands **lustres à gaz,** 5 branches, à vendre au Grand Bazar Schinz, Michel & Cie, place du Port, ainsi que 6 lyres à gaz.

PIANO splendide, neuf, Leipzig, cordes croisées, sommier cuivre, répétition, breveté, **garanti,** prix réduit. — Madame Corrévon-de Ribaucourt, Ecluse 44, 3me.

Remède infaillible
contre les
CORS ET DURILLONS
le flacon 60 cent.
Pilules contre l'anémie
excellent fortifiant, 1 fr. 60
PHARMACIE BOREL
Fontaines, Neuchâtel

A vendre, faute d'emploi, une petite

machine à coudre

en bon état. — S'adresser Grand'Rue 5, 2me étage.

Comme

Dépuratif

exigez la Véritable

Salsepareille Model

Le meilleur remède contre Boutons, Dartres, épaississement du sang, Rougeurs, Maux d'yeux, Scrofules, Démangeaisons, Goutte, Rhumatismes, Maux d'estomac, Hémorrhoïdes, Affections nerveuses, etc. — La Salsepareille Model soulage les souffrances de la femme au moment des époques et se recommande contre toutes les irrégularités. Nombreuses attestations reconnaissantes. Agréable à prendre. — 1 flacon fr. **3.50,** ½ bout. fr. **5,** 1 bout. (une cure complète, fr. **8**). *Dépôt général et d'expédition :* **Pharmacie Centrale,** rue du Mont-Blanc 9, **Genève.** Dépôts : Neuchâtel : Pharmacies Bauler, Bonhôte, Bourgeois, Dardel, Donner, Guebhart, Jordan, Dr Reutter, Boudry : Chappuis ; Cernier : Jebens ; Colombier : Chablé ; Corcelles : Leuba ; Couvet : Chopard ; Flourier : Schelling ; Fontaines : Borel ; Le Locle : Wagner ; Saint-Blaise : Zintgraff. D 383 L

LE RAPIDE

Horaire répertoire
(AVEC COUVERTURE)
DE LA
Feuille d'Avis de Neuchâtel
Service d'été 1909

En vente à 20 centimes l'exemplaire au bureau du journal, Temple-Neuf 1, — Librairie-Papeterie Sandoz, rue du Seyon, — Kiosque de l'Hôtel-de-Ville, — Bibliothèque de la Gare et guichets des billets, — M. Strœbel, coiffeur, rue Pourtalès, — Papeterie Bickel-Henriod, Place du Port, — Librairie-Papeterie A.-G. Berthoud, rues des Epancheurs et du Bassin, — Librairie-Papeterie Bissat, faubourg de l'Hôpital, — et dans les dépôts du canton.

VIN DE QUINQUINA
Matthey
(40 ans de succès)

Remontant énergique et efficace pour convalescents et personnes souffrant de l'anémie.

Pharmacie A. BOURGEOIS, Neuchâtel
Téléphone 158

DEM. A ACHETER

On désire acheter d'occasion un

petit alambic

Adresser offres écrites à E. C. 476 au bureau de la Feuille d'Avis.

On demande à acheter un jeune

chien ratier

Demander l'adresse du no 483 au bureau de la Feuille d'Avis.

On demande à acheter d'occasion

une vitrine

pour bibliothèque. — Adresser les offres avec conditions case 2522.

On demande à acheter ou à louer une

poussette de malade

Adresser offres magasin Place des Halles 2.

Demande à acheter ou à louer

au vignoble, pour tout de suite ou époque à convenir une maison d'habitation avec rural, terres labourables et verger. — Offres par écrit sous initiales H. P. 461, au bureau de la Feuille d'Avis.

AVIS DIVERS

GESUCHT

für junge Tochter per Anfang Juli Aufnahme in guter protestantischen Familie als

Halb-Pensionärin

zwecks Erlernung der franz. Spache Gefl. Offerten mit Angabe der nähern Bedingungen und Referenzen unter Chiffre Sc 2163 G an Haasenstein & Vogler in Saint-Gallen.

Cavalier

demande à louer cheval pour 1 à 2 h. par jour. Adresser offres avec prix à E. P. 31, poste restante, ville.

Tricotage à la machine

Bas, chaussettes, antage. Ouvrage soigné. Prix modérés. — Evole 35.

La *Feuille d'Avis de Neuchâtel,* hors de ville, 10 fr. par an.

Remerciements

Ayant perdu l'espoir de revoir notre petit garçon tombé au lac, à Serrières le 6 mai, nous adressons nos plus vifs remerciements à toutes les personnes qui se sont dévouées pour le rechercher. Nos remerciements s'adressent tout particulièrement à M. Hermann Schenker, lequel avec un désintéressement complet, s'est largement dépensé chaque jour, a fait tout ce qu'il lui était humainement possible pour le retirer vivant des eaux, au moment de sa chute, malgré l'appel trop tardif de secours.

Nous sommes en outre très reconnaissants envers M. l'inspecteur de police de Neuchâtel et ses envoyés qui eux aussi ont fait d'actives recherches, au moyen d'une série de 25 harpons.

Deux collègues, MM. A. Kohler et C. Grandmaison avaient eux aussi par un élan de cœur, formé le projet de faire des recherches au moyen d'appareils de scaphandrier, mais elles n'ont pu se faire; à vous aussi « merci » et que vos vœux s'exaucent.

Paul Vermot et famille.

Corcelles, le 17 mai 1909.

Bateau-salon HELVÉTIE

JEUDI 20 MAI 1909
Jour de l'Ascension

si le temps est favorable et avec un minimum de 80 personnes au départ de Neuchâtel

PROMENADE
à
CHEVROUX
Bénichon

TIR FRANC et TIR DE GROUPES

	Service	Promenade
ALLER		
Dép. de Neuchâtel	1 h. 55	2.— s.
Pass. à Portalban	2 h. 25	—
» à Serrières	—	2.10
» à Auvernier	—	2.20
» à Cortaillod	—	2.40
Arr. à Chevroux	2 h. 55	3.05
RETOUR		
	Promenade	Service
Dép. de Chevroux	6 h. 30	8.— s.
Pass. à Cortaillod	6 h. 55	8.30
» à Auvernier	7 h. 15	—
» à Serrières	7 h. 25	—
Arr. à Neuchâtel	7 h. 40	—

PRIX DES PLACES
(aller et retour)
uniforme pour les deux bateaux

	1re cl.	2me cl.
De Neuchâtel et Serrières à Chevroux	Fr. 1.50	Fr. 1.20
D'Auvernier à Chevroux	» 1.20	» 1.—
De Cortaillod à Chevroux	» 1.—	» 0.80

La Direction.

LIGNE YVERDON-SAINTE-CROIX
Trajet très pittoresque
ASCENSION
20 MAI 1909
Billets simple course valables pour le retour le même jour
Les Gentianes sont en fleurs

Société des Amis des Arts de Neuchâtel
La 33me Exposition de la Société
est ouverte pendant le mois de mai tous les jours, de 10 heures à 6 heures, **à la Galerie Léopold Robert.** H 3621 N

Worben-les-Bains près Lyss
SOURCES FERRUGINEUSES de 1er ordre contre rhumatismes
Pension avec chambre : Fr. 4,50, 5,50
Hôtel Bains de Worben -:- Hôtel Nouveaux Bains de l'Etoile
J. TRACHSEL-MARTI (Uc 17471) *J. LŒFFEL*
Téléphone — Prospectus gratis — Téléphone

Unions Chrétiennes neuchâteloises

FÊTE CANTONALE ANNUELLE
le jeudi 20 mai 1909
à
H 3972 N
CORCELLES

CORBEYRIER
Pension Dubuis
sur Aigle. — Beaux ombrages. — Tennis. — Cuisine soignée. — Prix modérés. — Téléphone. — Mme **Girardet-Colomb.**
H 32,852 L c. o.

N'achetez pas de vêtements confectionnés sans avoir visité le magasin

A la CITÉ OUVRIÈRE

7 bis, rue du Seyon - Neuchâtel - rue du Seyon, 7 bis

Choix immense en

COMPLETS MI-SAISON et ÉTÉ

forme moderne et dessins nouveaux

fr. 27.50, 31.—, 35.—, 42.—, 48.—, 55.—. 60.—, 65.—

Pour JEUNES GENS, de 20 à 42 fr., avec pantalons ou culottes

PANTALONS HABILLÉS

confection soignée : fr. 9.—, 11.50, 14.50, 17.—, 19.—

Demandez notre série réclame en laine à 7 fr. 50

Pantalons coutil et moleskine, de 3 à 8 fr. 25 — Alpaga noir et fantaisie, de 11 à 25 fr

GILETS fantaisie, alpaga et blancs

COSTUMES ENFANTS

En drap, de 8 fr. 50 à 29 fr. — En coutil lavable, de 3 fr. 50 à 11 fr.
En velours brun indéchirable, 12 fr.

ARTICLES DE TRAVAIL EN TOUS GENRES

Fourniture des vêtements nécessaires pour les écoles de mécanique, d'horlogerie, ainsi que pour apprentis de tous métiers.

VÊTEMEMTS SUR MESURE, DRAP ANGLAIS ET FRANÇAIS
Fournitures et coupe garanties

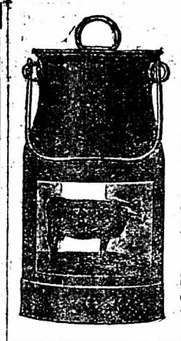

LAITERIE DE LA SOCIETE des

LAITS SALUBRES

NEUCHATEL (Faubourg de la Gare 9 et 11)

Lait salubre, porté à domicile, à 22 c. le litre
Lait salubre régime (pour enfants en bas-âge) à 30 c. le demi-litre.
Beurre fin salubre, à 80 c. le pain.
Crème fraîche salubre tous les jours.
La Laiterie et la Beurrerie peuvent être visitées chaque jour: S'adresser au bureau.
Dépôts généraux (crème et beurre) : P.-L. Sottaz, comestibles, rue du Seyon, Rodolphe Luscher, épicerie, faubourg de l'Hôpital, magasin Morthier, rue de l'Hôpital, épicerie Junod, rue Louis Favre, Hecklé, comestibles, Place Purry.

Recommandé par de nombreuses sommités médicales contre

l'Anémie et la Chlorose (pâles couleurs)

Vigoureux régénérateur du sang, tonique stimulant et apéritif, le BITTER FERRUGINEUX MECHLING convient aux personnes affaiblies ou débilitées par le surmenage, aux convalescents épuisés par de longues maladies, aux énervés, aux neurasthéniques.

Son action est rapide et sûre. Grâce à son goût distingué, cette préparation ne fatigue jamais le malade.

PLUS DE 600 ATTESTATIONS MÉDICALES - 10 MÉDAILLES D'OR

Exigez toujours le véritable « MECHLING ». Le nom Mechling et la marque de fabrique doivent se trouver sur chaque bouteille.

E. MECHLING, Mulhouse (Alsace)

Dépôt général pour la Suisse : Pharmacie des Sablons, J. Bonhôte, Neuchâtel

Bois de chauffage HÊTRE et SAPIN, bien sec

TOURBES de 1re qualité

O. PRÊTRE, Gare et Treille 2

Prompte livraison

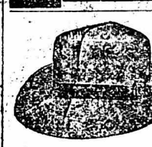

LA TISANE FRANÇAISE

reconstituante

des Anciens Moines

Si vous n'avez pas d'appétit, Si vous digérez mal,
Si vous êtes sujet à la migraine, Si vous souffrez de constipation.
Si vous avez une maladie de foie, Si vous êtes incommodé par la bile,
Si vous voulez vous guérir? les glaires?

Faites immédiatement usage de la **Tisane Française des Anciens Moines,** concentrée de plantes dépuratives des Alpes et du Jura, contre les vices du sang et l'irrégularité des fonctions des organes. — En vente chez **Dr Louis Reutter,** pharmacien, **Neuchâtel.** Le flacon 4 fr. 50.

La HALLE aux TISSUS

Alfred Dolleyres - Neuchâtel

informe sa nombreuse clientèle de l'ouverture de Nouveaux Rayons

Tabliers pour dames et enfants réforme et fourreaux, fantaisie

noirs et couleurs

Garnitures - Cache-points
Ruches - Cols guipures - Laises

Nouveau Rayon

D'ARTICLES BLANCS

pour Robes et Blouses

MOUSSELINE Saint-Gall - PIQUÉS
TOILE NATIONALE - NANZOUKS

et autres articles nouveaux

Grand magasin Alfred Dolleyres

NEUCHATEL

HALLE AUX TISSUS

Le plus beau choix de

CHAUSSURES

se trouve à la

HALLE aux CHAUSSURES

rue de l'Hôpital 18

Th. Fauconnet-Nicoud

Papeterie

H. GAUTSCHI

successeur de FUHRER-PONCIN

Place Purry 3 - Rue Purry 4

FABRIQUE DE **REGISTRES**

Choix unique de

CARTES POSTALES

Salon 1909

Plumes réservoir

Souvenirs de Neuchâtel

FANTAISIES

GRATIS AUX HERNIEUX

Le traitement le plus efficace qui ait jamais été offert aux hernieux. Ce traitement a guéri des milliers de patients à la maison, sans douleurs, danger, opération chirurgicale ou perte de temps, et à peu de frais. Par guérison nous voulons dire qu'il ne sera plus nécessaire de porter de bandage.

C'est le seul traitement connu qui guérira après qu'une opération n'aura pas réussi; c'est le seul susceptible d'effectuer une guérison permanente. Parmi les milliers guéris par ce traitement, nous pouvons citer: F. Pfister, emballeur, Totentanz 3, Bâle, qui fut guéri d'une hernie scrotale à l'âge de 36 ans, après avoir souffert pendant 4 ans; J. Künzli, cordonnier, 38, Josefstrasse, Zurich, qui fut guéri d'une hernie scrotale à l'âge de 55 ans, après avoir souffert pendant 30 ans; Henri Nüssli, 41, Uraniastrasse, Zurich I, guéri à l'âge de 47 ans; Joh. Val. Battaglia, Präsanz, canton des Grisons, un fermier, qui avait souffert pendant 5 ans et qui fut guéri à l'âge de 54 ans, et Otto Weilenmann, 43, Mittelstrasse, Berne, qui à l'âge de 27 ans, fut guéri d'une hernie scrotale dont il était atteint depuis 10 ans.

F. PFISTER

Pour le soulagement immédiat de tous les hernieux, un traitement échantillon ainsi que les détails complets seront expédiés (franco et cachetés) à tous ceux qui enverront ce coupon sans délai. La guérison veut dire la suppression des souffrances et des années de bien-être ajoutées à votre vie. Ne manquez pas d'envoyer ce coupon ce jour même. Ue 1503 c

COUPON

Découpez et envoyez à **W. M. S. RICE, B. S., Ltd. (F. 237), 8 et 9, Stonecutter Street, Londres, E. C. (Angleterre).**

Age de la hernie? ..... *Age* .....

Hernie à droite, gauche, des deux côtés ou au nombril? .....

Nom .....

Adresse .....

Au-dessous du prix de gros:
Ruches blanches
Dentelles blanches
Passementeries
Quelques coupons de soie
Jusqu'au 20 mai

Mme FUCHS, Terreaux 3

OFFICE D'OPTIQUE

PERRET-PÉTER

9 - Epancheurs - 9

Correction de tous les défauts de conformation des yeux : **Myopie, hypermétropie, astigmatisme** et **strabisme** par le moyen de verres sphériques, cylindriques et combinés, assurant l'amélioration ou le maintien de l'acuité visuelle dans la mesure du possible.

Examen de vue gratuit et consciencieux et renvoi à l'oculiste de tous les cas présentant une anomalie quelconque.

Exécution prompte et soignée de toute ordonnance d'oculiste

Grand choix de
Lunettes et Pince-nez
pour toutes les formes de nez

Pince-nez „SPORT" le plus stable et le plus élégant

Verres fumés - Verres jaunes
Verres à double foyer
Yeux artificiels

Baromètres, Thermomètres, Jumelles Longue-vue
Microscopes, Loupes, etc.

— ATELIER DE RÉPARATIONS —

SOCIÉTÉ ANONYME

d'Entreprises et de Constructions

NEUCHATEL

CARRELAGES ET REVÊTEMENTS

en faïence

FOURNITURE ET POSE

VOIR EXPOSITION

MAGASIN COQ-D'INDE 24

Chapeaux de paille

Rayon spécial de

véritables PANAMAS

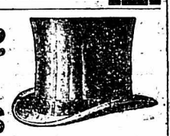

CHAPEAUX DE SOIE, FEUTRE - CASQUETTES ET BÉRETS

Robert GARCIN, chapelier

Rue du Seyon 14 b - NEUCHATEL - Rue du Seyon 14 b

Toujours belle Maculature, à 0,25 le kilo

AU BUREAU DE CETTE FEUILLE

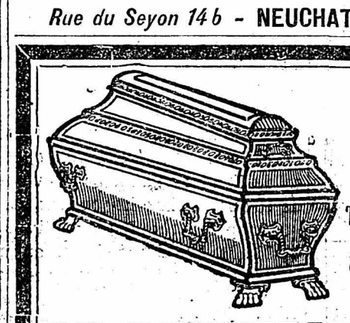

Magasin de Cercueils

Rue Fleury 7

Atelier : CHAUDRONNIERS 2

NEUCHATEL

Transports funèbres pr tous pays
Incinérations - Inhumations
Grand choix d'articles mortuaires
Téléphone no 859

T H. DESMEULES, menuisier

Fourgon de transport à disposition

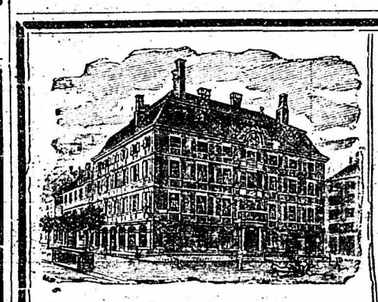

D. BESSON & Cie

8, PLACE DU MARCHÉ, 8

Maison spéciale

pour les articles:

PORCELAINE
CRISTAUX
VERRERIE

Articles de ménage et fantaisie

Escompte 5 % au comptant

Magasin Ernest Morthier

Rue de l'Hôpital

NEUCHATEL

Beau miel en rayons

MIEL extrait

GARANTI PUR

PRODUITS aux SELS NATURELS Extraits des Eaux de

VICHY

SOURCES DE L'ÉTAT FRANÇAIS

PASTILLES VICHY-ÉTAT 2 ou 3 après les repas facilitent la digestion.
SEL VICHY-ÉTAT pour faire soi-même son Eau digestive.
COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT pour faire soi-même son Eau alcaline et gazeuse.

(L. 1 1002 f)

CARTES DE VISITE EN TOUS GENRES

à l'imprimerie de ce journal.

MANNEQUINS

toutes grandeurs, depuis 13 fr. 80.
— Mme Fuchs, Terreaux 3.

FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

KOWA LA MYSTÉRIEUSE

PAR

CHARLES FOLEY (17)

— Est-ce bien sûr? — fit Jacques, réfléchissant. — Ce serait ce «ma-fou» qui, à la grille, aurait épié la sortie et le retour de l'auto. Cette double apparition, plus ou moins fantastique, s'expliquerait alors naturellement.

— Est-il si naturel qu'un employé d'écurie ose venir à la grille espionner ses maîtres? Cette hardiesse est d'autant plus singulière que le cocher, se sentant fautif, avait formellement défendu à ce Chinois de sortir des écuries.

— Sauf en cette circonstance, il a dû obéir, car jamais, je n'ai rencontré le «ma-fou»...

— Mais je l'ai rencontré, moi! Descendue au jardin, hier, au crépuscule, je l'ai aperçu. Il avait une bêche à la main et rôdait autour de la carrière.

— Maintenant que cette carrière est murée, on emploie peut-être le «ma-fou» à la combler.

— C'est bien improbable. Le cocher sait que M. Stone ne lui pardonnera pas d'avoir introduit un jaune dans la maison. Le cocher n'a donc pu autoriser ce jaune à travailler dans le jardin où il risquait d'être vu par tout le monde. Puis, combler l'excavation de terre ou de sable est la besogne des terrassiers, non celle d'un palefrenier. S'il s'est mis à ce travail, que personne ne réclamait de lui, n'est-ce pas que le «ma-fou» y avait quelque intérêt?

— Avec la meilleure volonté du monde, chère Ninette, je ne puis prêter la moindre intention machiavélique au geste d'un serviteur désœuvré. L'incident ne me paraît avoir aucun rapport avec la disparition d'Evelyne...

— Ne concevez-vous pas que ce vilain Chinois a pu servir d'espion? Mis au courant des habitudes de la maison, il a pu introduire des complices...

— Ma pauvre Ninette, tout ceci n'est que roman. Bornez-vous à avertir Charlie de la désobéissance du cocher et faites chasser le Chinois...

— Oui, je préviendrai M. Stone; mais, avant, je veux observer le «ma-fou»...

— Je vous assure, Janine, que vous vous faites du mal inutilement. Ces prétendus indices n'ont d'importance qu'en votre esprit surexcité.

— Vous ne me croyez pas, personne ne veut me croire! s'écria la jeune fille d'un accent désespéré. C'est bien, j'agirai seule!

— Soyez raisonnable. Ne retournez pas à cette carrière.

— Et quel danger peut-il y avoir, puisque vous êtes certain qu'Evelyne n'y fut pas entraînée!

— Il n'y a danger que pour votre imagination!

Ninette ne répondit pas. Jacques, à ce silence, crut comprendre que ses remontrances avaient produit quelque effet et que la résolution de sa fiancée faiblissait. Il n'insista pas.

Quand vint l'heure de se rendre au Stone's office où l'attendait Charlie, le jeune homme prit congé de Janine. Elle fit effort pour lui paraître moins soucieuse et Bermond partit content.

— Allons, se dit-il rassuré, le moral est meilleur. La petite camarade fera son profit de mes observations et son exaltation tombera d'elle-même. Que la fugue de la belle Evelyne fasse le malheur de son mari, c'est, somme toute, normal, mais je n'entends pas que le caprice de cette jolie femme ruine mon propre bonheur.

XI

Piège

Le crépuscule tombait. Janine, selon la promesse qu'elle s'était faite, s'apprêtait à descendre au jardin et à observer de nouveau les singulières allures du palefrenier chinois, quand le valet de chambre se présenta.

— Il y a en bas, dans le vestibule, un maçon qui désire parler à Mademoiselle pour des travaux.

— M. Stone ne m'a parlé d'aucune réparation.

— Je ne sais. Dois-je le demander au maçon?

— Non. Je descends. Ce sera plus simple.

Dans le vestibule, l'homme attendait assis sur une chaise. Il se leva et expliqua:

— Je désire savoir si cela ne gênera pas que nous venions, demain matin, finir le travail de la carrière?

— Je croyais que combler l'excavation était maintenant l'affaire des terrassiers?

— Oui, rapporter terre et sable pour mettre tout au niveau du jardin, ça regarde les terrassiers; mais, auparavant, il faut que nous achevions notre mur.

— Le mur qui bouche la carrière n'est donc pas achevé?

— Non, Mademoiselle. On nous a réclamés à l'usine de Bettingham pour des réparations urgentes. Nous avons reçu l'ordre de ramasser nos outils et, le plus gros étant fait ici, d'abandonner ce qui restait à faire.

— On nous avait assuré que vous aviez terminé.

— Naturellement. Les domestiques l'ont cru en nous voyant partir avec tous nos outils.

— Mais je suis allée à la carrière, insista Janine que ces réponses imprévues troublaient profondément. J'ai vu ce mur, il ne présente aucune brèche...

— Si. Tout à fait à gauche, dans le coin, en bas il reste encore un vide entre la terre et la roche.

— Je n'ai rien vu de tel.

— Pourtant il y a là un trou. Oh! pas grand, mais tout de même un homme y passerait. Boucher ça est l'affaire de quelques pierres, de douze ou quinze truellées de mortier et d'une petite heure de travail. Peut-on venir demain, Mademoiselle?

Bouleversée, Janine ne pouvait que répéter:

— Je n'ai pas vu l'interstice dont vous parlez. La carrière est complètement murée.

— Non, je vous l'affirme, Mademoiselle. Il reste une ouverture en bas, à gauche. Avant de partir, pour empêcher les chiens de l'écurie d'aller faire la chasse aux rats dans cette espèce de cave, le cocher nous a fait demander de pousser du sable contre l'ouverture, en tas... Et c'est ce tas qui vous a empêchée de voir la brèche.

— Par qui le cocher vous a-t-il fait dire d'entasser le sable?

— Par le palefrenier chinois, le «ma-fou».

Janine tressaillit, effrayée de ce qu'elle entrevoyait. Ne comprenant rien au silence de la jeune fille, l'ouvrier répéta sa question:

— Enfin, oui ou non, peut-on venir achever le mur demain?

— Venez, dit Ninette secouant la préoccupation où la plongeait cette nouvelle découverte. J'en parlerai à M. Stone ce soir. S'il change d'avis, je vous avertirai. Mais venez, car, pour cela ou... pour autre chose, on aura sûrement besoin de vous!

Le maçon se retira, promettant d'être à Stone-House le lendemain, à la première heure. Janine demeura quelques instants dans le vestibule, pensive.

— Quel dommage que Jacques soit reparti! se disait-elle. Il eût été, cette fois, forcé de convenir que mes soupçons n'étaient pas imaginaires. Je ne peux plus hésiter. Quitte à raviver les angoisses de M. Stone, je dois l'informer immédiatement de l'intrusion du «ma-fou» dans les écuries. Il faut que je lui répète aussi la confidence du maçon. Puisse-t-on ne faire aucune lugubre découverte dans la carrière! Combien j'ai hâte de voir Jacques et M. Stone revenir. Ne sera-t-il pas bientôt l'heure du dîner?

Elle alla jusqu'à la grande porte ouvrant sur le perron. A travers la glace et, quoique le jardin fût envahi déjà par la brume crépusculaire, elle reconnut le maçon. Il était arrêté près d'un massif et causait avec un homme qui tournait le dos à la façade de la villa. Ressaisie de soupçon, Janine descendit vivement le perron. Si prompt qu'eût été le mouvement de la jeune Française, la personne tournant le dos s'élança et disparut derrière les arbustes du jardin. Cette hâte maladroite, causée sans doute par la peur d'être surpris, n'eut d'autre résultat que de précipiter les questions de Janine.

— Avec qui causiez-vous, — demanda-t-elle à l'ouvrier, — et pourquoi n'êtes-vous pas encore parti?

— Au moment même où je sortais, j'ai été rappelé...

Il hésitait.

— Par qui?

Ninette interrogeait si fiévreusement que, devinant l'intérêt qu'elle prenait à sa réponse, le maçon n'hésita plus:

— C'est le palefrenier chinois. Du diable si je sais pourquoi, en vous voyant sortir, il s'est enfui? Et pourquoi aussi, en fuyant, il m'a fait signe de me taire?

— Que vous a-t-il dit? Ne me cachez rien... Vous ne pouvez savoir combien c'est important pour moi!

— Je ne vous cacherai rien, Mademoiselle, mais notre conversation n'a certainement pas l'importance que vous croyez. Le «ma-fou» m'a prié, ni plus ni moins, de lui répéter ce que je vous avais dit et ce que vous m'aviez répondu.

— Et vous le lui avez répété?

— Y avait-il grand mal? Le jaune m'a bien recommandé de venir demain à la première heure. Il a même ajouté que M. Stone nous attendait beaucoup plus tôt et se montrait très mécontent de ce que nous étions partis sans achever de murer la carrière.

— M. Stone n'a jamais exprimé de mécontentement à ce sujet, pour cette excellente raison qu'il croit la carrière fermée.

— Cela m'étonnait aussi. J'imaginais bien qu'un homme comme M. Charlie Stone a toute autre chose à faire que surveiller ses maçons. Le «ma-fou» parut très inquiet quand j'ajoutai que nous avions ordre de revenir «peut-être pour autre chose!» A cette dernière phrase, si impassibles que soient de coutume les jaunes, celui-ci a fait une vilaine grimace!

— Je crois m'en expliquer le motif. En tous cas, vous avez eu grand tort de lui répéter mes paroles. Est-ce tout?

— A peu près. Au moment où vous êtes apparue, le «ma-fou» me pressait de questions pour savoir si l'intention du maître n'était pas de rouvrir la carrière au lieu de la condamner. Cette idée d'abattre un mur si solidement maçonné m'a donné belle envie de rire, tandis que cela semblait plutôt l'effrayer... Et je ne m'explique pas pourquoi il me recommandait le silence à propos d'une chose si banale.

— Ne cherchez pas le pourquoi, — dit Janine, s'efforçant de conserver son calme. — Retirez-vous à présent et ne parlez plus à personne. Au revoir.

Janine attendit dans l'allée d'asphalte que la grille se fût refermée sur le maçon. Elle regagna le vestibule, non sans appréhension, car elle avait la vague impression que le «ma-fou» l'épiait, caché derrière les arbustes du jardin.

— Moi qui blâmais la pauvre Mme Stone de son aversion pour les jaunes, — murmurait Janine, — combien, en ce moment, je ressens de semblables craintes. C'est une sorte de malaise indéfinissable. Je voudrais

Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres

„BORIL"

a par son apparition déterminé un nouveau courant dans la fabrication des ingrédients de la lessiverie et constitue pour le lavage du linge

la

Méthode de l'avenir

Cette innovation des plus avantageuses consiste dans l'utilisation de substances oxygénées, dont le pouvoir blanchissant est connu. BORIL est le produit le plus parfait dans ce domaine et ne doit manquer dans aucun ménage.

Savonnerie Sträuli & Cie., Winterthour.

BORIL BORIL BORIL

Mesdames!

Voulez-vous manger des bons macaronis d'Italie à 0.60 le kilo, par caisse d'origine de 20 à 30 kilos, à 0.55 le kilo, vous les trouverez à l'Economie Populaire, rue des Chavannes 2, Neuchâtel.

Lard salé, italien, à 1 fr. la livre. Gorgonzola 1re qualité, à 1 fr. la livre.

Pierre SCALA.

A vendre **à bas prix** un

piano usagé

— S'adresser magasin Cossali, Ecluse 12.

A la même adresse, on achète la

vieille bijouterie

„HELVETIA"

ASSURANCE MUTUELLE SUISSE CONTRE LES ACCIDENTS, A ZURICH

(Concessionnée par le Conseil fédéral)

Succursale de GENÈVE, 12, Rue de Hesse, 12

Fondée en 1894

La première et la plus **importante des sociétés mutuelles** suisses contre les accidents. Plus de **10 millions** de primes encaissées et près de **8 millions** de francs de sinistres payés. Plus **d'un million** de francs de réserves.

Participation aux bénéfices

Assurance individuelle contre les accidents de toute nature.
Assurance collective des ouvriers contre les risques professionnels et non professionnels.
Assurance de voyages.
Assurance de la responsabilité civile vis-à-vis des tiers, pour **propriétaires d'immeubles, d'animaux, d'automobiles,** de **motocyclettes,** etc.
Assurance spéciale pour les **agriculteurs.**

Tout le bénéfice revient aux sociétaires

Demander les prospectus et rapports financiers à la **Société** ou à **MM. Vuagneux & Pilliod, agents, à Auvernier et Lausanne.** H 4537 X

Anglais

Leçons par la méthode directe *simple, facile, rapide*

M. Mac MUNN

(diplômé d'Oxford)

Faubourg des Sablons 15. Téléph. 569

Temple du Bas - Neuchâtel

MARDI 18 mai 1909

à 8 h. ¼ du soir

Fête de la Paix

Conférence-Concert populaire

avec le concours obligeant des sociétés de chant

L'ORPHÉON et le FROHSINN

L'opinion publique et la Question de la paix

conférence par

Ed. QUARTIER-LA-TENTE, conseiller d'Etat

Emprunt

On demande à emprunter une somme de **15,000 fr.** contre garantie hypothécaire en deuxième rang sur immeuble de rapport. — Adresser offres avec conditions au **notaire Max Fallet, à Peseux.**

PROCÉDÉS SCIENTIFIQUES MODERNES

SELECTO - FERMENT

CURE DE RAISIN en toute saison

Dyspepsie, Eczemas, Furoncles, Diabète, Rhumatismes

7 fr. dans toutes les pharmacies

MODES - Nouveau rayon - MODES

CHAPEAUX pour dames et fillettes derniers modèles

Plcots à chapeaux

FLEURS depuis les articles les plus simples aux plus élégants.

Ceintures -:- Ceintures

HALLE AUX TISSUS

Alfred Dolleyres - Neuchâtel

AVIS DIVERS

Union Commerciale
Société suisse des Commerçants

COURS D'ÉTÉ

Comptabilité.
Sténographie.
Dactylographie (pour demoiselles et messieurs).

Les inscriptions à ces cours seront reçues mercredi soir 19 courant, à 8 heures, à l'Ecole de commerce.

H. Schoechlin

20 - TERTRE - 20 - **NEUCHATEL** - TÉLÉPHONE 791

APPAREILS SANITAIRES

de tous genres

ÉVIERS GRES EMAILLÉ

Concessionnaire exclusif

DES RESERVOIRS «MIKADO»

HYGIENA

charbon de repassage

En vente dans

toutes les bonnes épiceries

et en gros chez

V. REUTTER FILS, Neuchâtel

Maison de confiance fondée en 1829

Musique — Instruments

PIANOS - HARMONIUMS

de toutes marques

R. MULLER

Succ. de Lutz & Cie

VENTE - LOCATION - ÉCHANGE

ACCORD - RÉPARATIONS

Rue Saint-Honoré 2

Eglise Indépendante

Cultes du jour de l'Ascension et des fêtes de Pentecôte

JEUDI 20 mai, **JOUR DE L'ASCENSION:**
10 h. ¼ matin. Culte à la **Collégiale.**
Chapelle de l'Ermitage: 10 h. matin. Culte.

SAMEDI 22 mai: 8 h. soir. Service de préparation à la sainte cène, salle moyenne.

DIMANCHE 23 mai: 8 h. ¼ matin. Catéchisme. Grande salle.
9 h. ¼ » Culte d'édification mutuelle. Petite salle.
10 h. 3/4 » Culte avec sainte cène. Temple du Bas.
8 h. soir. Culte. Grande salle.
Chapelle de l'Ermitage: 10 h. matin. Culte.
8 h. soir. Culte avec **sainte cène.**

DIMANCHE 30 mai, **JOUR DE PENTECOTE:**
8 h. ¼ matin. Catéchisme. Grande salle.
9 h. ¼ » Culte d'édification mutuelle. Petite salle.
10 h. 3/4 » Culte avec **sainte cène. Temple du Bas.**
8 h. soir. Culte de clôture de l'instruction religieuse. **Temple du Bas.**
Chapelle de l'Ermitage: 10 h. matin. Culte avec **sainte cène.**

Les dons remis aux sachets à l'issue de tous les cultes du jour de Pentecôte sont destinés à la Caisse de l'Eglise.

FIONNAY

Station climatérique 1er ordre au milieu des hautes Alpes entre Chamonix et Zermatt. - Centre d'excursions et d'ascensions

HOTEL DU GRAND-COMBIN

VALAIS - Altitude: 1500 mètres — Confort moderne - Prospectus illustré

Bains salins de Rheinfelden

HOTEL DIETSCHY ET COURONNE AU RHIN

Bains salins carbonatés. Grand Parc. Lift. Orchestre. Prospectus gratis. * * * * * * * **J.-V. Dietschy.**

Automobiles à louer

E. Lesegretain

TÉLÉPHONE -:- 20 -:- TÉLÉPHONE

La *Feuille d'Avis de Neuchâtel*, hors de ville, 2 fr. 50 par trimestre.

La longévité dans les ménageries

Le pouvoir d'endurer la captivité varie beaucoup selon les espèces animales, et, sans doute aussi, selon le degré d'intelligence de ceux qui organisent les ménageries. Mais il peut être très grand, d'après les observations récemment recueillies par un naturaliste anglais.

Parmi les mammifères, la palme semble revenir aux rhinocéros. Un de ces animaux, né aux Indes, a vécu 41 ans en captivité au jardin zoologique de Londres. Entré au jardin en 1864, il est mort à la fin de 1904. Un autre rhinocéros, entré en 1886, est toujours vivant et paraît devoir fournir une bonne carrière surtout si sa longévité suit la progression de celle de ses devanciers. Le premier reçu 15 ans, le second 23, le troisième 41 ans.

L'hippopotame, aussi, supporte bien la captivité. Il a vécu plus de 35 ans à Londres; et il était né en captivité. L'éléphant peut atteindre le même terme. Il y en a deux à Londres, qui y vivent depuis 32 et 40 ans. Du reste, les herbivores, en général, semblent ne pas trop souffrir d'être captifs. Un bison, ou plutôt buffle américain, a vécu 25 ans à Londres. Une girafe, née à Londres, y a vécu près de 21 ans; d'autres 16, 17, 19 ans.

Parmi les singes, il faut citer un chimpanzé qui vit encore à Regent's park, et qui s'y trouve depuis plus de 10 ans. « Sally », le chimpanzé chauve, à qui G. Romanes avait appris à compter, avait vécu 8 ans. Il semble, d'après des observations faites en différents jardins, que la solitude ne vaut rien aux singes: il est préférable qu'ils voient les passants, et aient de la société. Cela les occupe et les amuse. A Dresde, un orang a vécu 10 ans; à Breslau, un gorille a vécu 7 ans. Ce sont des animaux de pays chauds, qu'on a de la peine à garder sous notre climat européen. Un singe Tcheh a vécu 18 ans à Londres; un talapin, à Amsterdam, 19 ans.

Les lions, tigres et ours ont une vie assez longue à Londres. La moyenne, pour les lions, est de 15 ans: on a même relevé une longévité de 18 ans, et chez Hagenbeck, il y a un lion qui supporte très bien la captivité depuis plus de 20 ans. Les tigres vivent en moyenne 11 ans, et les léopards, 8 ans en ménagerie.

L'ours polaire peut vivre longtemps: un individu entré à la ménagerie en 1846 est mort en 1880, soit 34 ans de captivité. Plusieurs petits mammifères sont très résistants. On cite un ratel de 19 ans, un binturong de 16 ans, un cryptoprocte de 14 ans et un blaireau de 14 ans.

Les oiseaux peuvent résister très longtemps: un aigle bateleur a vécu 55 ans à Amsterdam; un perroquet, 54 ans, à Londres; un condor, 52 ans, à Amsterdam; un hibou, de Ceylan, 39 ans. Rotterdam a conservé un pélican 49 ans; une grue a vécu 40 ans à Londres; un jabiru, 35 ans, à Amsterdam; une oie, 33 ans. Le caïman et la tortue atteignent et dépassent 30 ans.

FAITS DIVERS

Le divorce au Japon. — La « Revue bleue » donne des renseignements intéressants sur le mouvement des divorces au Japon. Dans l'empire du Soleil levant, il se prononce en moyenne deux cents divorces par jour et ils sont généralement demandés par le mari.

Dix-neuf pour cent des unions japonaises aboutissent au divorce; et ces chiffres représentent un progrès: il y a dix ans, le nombre des divorces atteignait 34 pour cent de celui des mariages. Notons d'ailleurs que dans les provinces où l'instruction de la population et ses conditions d'existence sont précaires, les divorces sont plus fréquents que dans les contrées heureuses.

Les divorces sont souvent le résultat de dissentiments que fait naître entre les époux le conflit des antiques traditions japonaises et des nouvelles conceptions occidentales. La Japonaise commence à s'éprendre des idées de liberté et d'indépendance, et lorsque l'on veut restreindre sa liberté, comme elle l'était au moyen âge, elle invoque les droits que lui accordent les codes modernes, et qui a pour effet de provoquer le mécontentement et la colère de son seigneur et maître.

D'ailleurs, rien de plus simple que le divorce japonais, comme rien de plus simple que le mariage japonais. Ni cérémonie religieuse ni cérémonie civile. Les deux amoureux se rendent tout bonnement chez le commissaire de police et inscrivent leurs noms sur un registre. Le commissaire témoigne qu'un tel a, dans tel commissariat, pris une telle pour femme, et c'est tout. Pour divorcer, il suffit de faire effacer dans le registre le nom de la femme placé à la suite de celui de l'époux — et si la femme se refuse à consentir à cette petite suppression, on se passe de son consentement.

Le divorce ainsi compris n'est, en somme, qu'une survivance de la vieille tradition qui permet au mari de répudier sa femme quand elle a cessé de lui plaire.

Un émule de Robinson Crusoë. — On mande de Jersey:

Vouloir profiter du beau temps pour faire une promenade en bateau avec l'intention de se rendre de Dinard à Paramé et venir s'échouer sur un rocher des Minquiers, soit à une distance de plus de 60 kilomètres, où devoir rester trois jours et trois nuits, telle est la terrible aventure d'un cocher qui, moins heureux que Robinson, ne trouva absolument rien pour soulager les angoisses de la faim et de la soif.

Ce malheureux s'appelle Joachim Cervan, est âgé de 27 ans et natif de Deville-les-Rouen (Seine-Inférieure). Dans une interview il a raconté ainsi sa triste odyssée:

« Je suis cocher dans un château, à Dinard. Dimanche, dans l'après-midi, je m'embarquai à bord d'un petit bateau à voiles, le «Mimosa», avec l'intention de me rendre à Paramé. Tout à coup le vent changea de direction et, malgré tous mes efforts, entraîna ma frêle embarcation vers le large. J'essayai en vain de regagner Dinard. Devant l'inutilité de mes efforts et étant épuisé, je laissai le bateau aller à la dérive. A la tombée de la nuit, j'étais près des Minquiers, ma barque menaçant à chaque instant de se briser contre les récifs. Après bien des efforts et ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, je parvins à escalader les rochers.

Lundi matin, deux vapeurs passèrent au large, mais personne n'aperçut mes signaux. Pour apaiser ma faim, je mangeai quelques coquillages et des algues marines.

Dans la nuit de lundi à mardi, entendant un sifflet, j'enlevai ma chemise et y mis le feu avec des allumettes qui se trouvaient dans la poche de mon gilet, et qui, heureusement, n'avaient pas été mouillées. C'était dans le but d'attirer, par la flamme, l'attention. Plus tard, à mon grand désespoir, je constatai que ce sifflet provenait d'une bouée.

Mardi, je souffris atrocement de la soif. Mes lèvres enflèrent et je ressentis de violentes douleurs dans l'estomac. Afin de me réchauffer et d'attirer l'attention, je brûlai une partie de mes vêtements dans la nuit de mardi à mercredi. Ce n'est que mercredi soir, vers 7 heures, que mes signaux de détresse furent aperçus par des pêcheurs qui s'empressèrent de me porter secours».

Voilà la terrible aventure de Cervan, qui a été débarqué dans l'île, dimanche matin, le mauvais temps ayant empêché les pêcheurs de regagner leur port plus tôt.

Le consul de France, mis au courant, a fait donner les soins nécessaires à son compatriote et fait prévenir la famille par télégramme.

La publicité en Amérique. — On évalue à 1000 millions de dollars — c'est-à-dire 5000 millions de francs — la somme dépensée chaque année en publicité aux Etats-Unis.

Avant la guerre de la sécession, un fabricant de balances, Ferbanck & Cie, dépensait 3000 dollars par an, soit 15,000 francs. Aujourd'hui, il en dépense 750,000, soit 3 millions et demi de francs. Le fabricant de savon « Sapolio », qui, il y a quelques années, consacrait 30,000 dollars à sa publicité, soit 150,000 francs, dépense aujourd'hui un million de dollars, soit cinq millions de francs. Il n'y a pas de maison, en Amérique, qui ne consacre au moins 5% de ses bénéfices à sa publicité.

Les grandes maisons de nouveautés américaines, les « Departements Stores », ont des budgets de publicité formidables: la maison Marshall Field de Chicago tient la tête avec 3,500,000 frans par an; vient ensuite la maison Wanamaker, avec 2 millions et demi. Les grands magasins de New-York dépensent annuellement ensemble, 10 millions de publicité représentant 4% du montant de leurs ventes totales. Cette dépense est le double de celles qu'ils affectent au loyer de leurs établissements; elle n'est dépassée que par les salaires des employés.

Un fabricant de rasoirs de sûreté célèbre, à su, avec 50,000 francs de publicité, vendre 6 millions de rasoirs; pour étendre sa vente à l'étranger, il a porté son budget de publicité à 1,250,000 francs par an. Une des plus célèbres fabriques de plumes à réservoir, dépense 5 millions de francs par an pour sa publicité.

Le carabinier Baïonnette. — On fêtera prochainement le centenaire des batailles de Wagram et d'Essling. N'est-ce pas le moment de rappeler l'histoire du carabinier Baïonnette? Ce surnom lui venait de son goût pour cette arme qu'il maniait merveilleusement.

Le 4 mai 1809, sur la route d'Ems, Napoléon fait arrêter un régiment et demande au colonel:

— Quel est votre plus brave soldat?

— Sire, c'est Baïonnette.

— Faites-le venir.

Et quand le soldat s'avance:

— Je te nomme chevalier de la Légion d'honneur et je te donne une pension de quinze cents francs que tu transmettras à tes enfants.

Le régiment accueille cette récompense par des acclamations enthousiastes. Mais le dénouement de l'histoire est piquant. A la prochaine action, on demande, pour une entreprise périlleuse, des hommes de bonne volonté. On s'attend à ce que Baïonnette se présente. Mais le soldat reste dans le rang. Comme on l'interroge avec étonnement:

— Merci, dit-il, pas si bête que d'aller me faire tuer, maintenant que j'ai mon pain cuit.

ETAT-CIVIL DE LA BEROCHE

Mars et Avril 1909

Mariages

12 mars. Jean-Gottfried Römer, maréchal, Soleurois, à Sauges, et Sophie Etter, cuisinière, Fribourgeoise, à Vaumarcus.

Naissances

1er mars. Marguerite-Marie, à Ali-Edgar Perrenoud, ouvrier de fabrique, et à Maria-Ursula née Dermon, à Chez-le Bart.

1er. Juliette-Marguerite, à Gottfried-Alexandre Benkert, sellier, et à Louise-Bertha née Pelichet, à Saint-Aubin.

7. Charles-Fritz, à Charles-Fritz Jeanmonod, agriculteur, et à Léa née Porret, à Fresens.

8. Joseph-Jean, à Rizziero Nobile, entrepreneur, et à Irène née Rina, à Saint-Aubin.

9. Edith, à Hélî Pache, ouvrier scieur, et à Léa née Pahud, à Saint-Aubin.

20. René-Michel, à Louis Cransaz, négociant, et à Henriette-Bertha née Buffet, à Saint-Aubin.

20. Paul-Henri, à Henri Chappuis, journalier, et à Marie née Favre, à Saint-Aubin.

23. Ami-Henri, à Frédéric-Henri Jacot, agriculteur, et à Ida née Boyet, à Gorgier.

16 avril. Jean-Albert, à Henri Porret, agriculteur, et à Fanny-Julia née Burgat, aux Prises de Montalchez.

22. Robert, à Albert Hugi, mécanicien, et à Lina-Maria née Liniger, à Saint-Aubin.

29. Ali-Louis, à Fritz-Henri Tinembart, agriculteur, et à Marie-Louise née Baillod, à Derrière-Moulin.

Décès

11 mars. Georges-Aimé Jeanmonod, Vaudois, à Gorgier, né le 13 juillet 1908.

23. Charles-Albert Nicoud, vigneron, époux de Louise née Chappuis, Neuchâtelois, à Vaumarcus, né le 22 juin 1857.

29. Charles-François Baillod, agriculteur, Neuchâtelois, à Gorgier, né le 9 novembre 1832.

4 avril. Jules Gaille, charpentier, époux de Louise Henriette née Nicoud, Neuchâtelois, à Vaumarcus, né le 11 novembre 1855.

6. Odette-Julia, fille de Charles-Albert Thiébaud, négociant, et de Julia-Marthe née Armengaud, Neuchâteloise, née le 3 octobre 1906.

8. Ruth, fille de Edouard-Armand Borel, agriculteur, et de Eva née Monet, Neuchâteloise, aux Prises de Saint-Aubin, née le 27 juin 1907.

14. Marguerite-Vérèna née Mader, épouse de Alfred Banderet, Neuchâteloise, à Sauges, née le 30 juin 1887.

Etat-civil de Coffrane
Geneveys-sur-Coffrane et Montmollin

Mars et avril 1909

Mariages

8 mars. Frédéric Schwab, maréchal, Bernois, veuf de Alice-Elisa née Jeanneret-Grosjean, et Aldine-Adèle Chopain née Girod, horlogère, Bernoise, veuve de Pierre-Auguste Chopain.

Naissances

13 mars. Roger-Arthur, à Albert Sigrist, charpentier, et à Julia née Langel, aux Geneveys-sur-Coffrane.

20. Julienne-Hélène, à Jules Ernest Richard, horloger, et à Clara-Ida née Scampini, aux Geneveys-sur-Coffrane.

6 avril. Paul-Vital, à Paul-Edmond Vuilleumier, horloger, et à Gabrielle née Perret, aux Geneveys-sur-Coffrane.

Décès

28 mars. Rosalie née Perregaux-Dielf, ménagère, épouse de Henri-François Gretillat, née le 23 novembre 1853.

12 avril. Adèle née Perregaux, ménagère, veuve de Charles-Auguste L'Eplattenier, née le 20 juillet 1840.

26. Marie-Juliette Junod, née le 4 mai 1887.

---

que Charlie Stone et Jacques fussent de retour. Ils devraient être ici!

Elle achevait de gravir les dernières marches du perron, quand le valet de chambre ouvrit la porte du vestibule.

— Je cherchais Mademoiselle. Un des secrétaires du Stone's Office demande Mademoiselle au téléphone.

La main de Ninette trembla lorsqu'elle porta le récepteur à son oreille.

— Est-ce vous, Madmoiselle Flory?

— Oui, *Monsieur.*

— Monsieur Stone m'a chargé de vous demander de ne pas l'attendre pour dîner. Il est pris par une affaire très importante.

— Dites ceci à M. Stone, répliqua Janine sans autrement s'inquiéter de ce que pourrait imaginer le secrétaire: « Si importante que soit son affaire, j'ai à lui apprendre des choses bien plus urgentes. Priez-le donc de remonter à Stone-House le plus tôt possible».

— Je serais fort en peine de faire cette commission. Le master vient de partir en auto avec M. Bermond. Je ne sais dans quel quartier de la ville les appelle cette affaire.

— Ce contre-temps est tout à fait fâcheux... Dès qu'ils rentreront, dites-leur...

— Mais je ne crois pas qu'ils repassent aux bureaux ce soir, Mademoiselle. Il est sept heures. Tous nos employés sont sortis. Vous avez chance de voir M. Stone avant nous. Au revoir, Mademoiselle...

Janine fit deux ou trois rappels, mais vainement. Elle était encore devant le téléphone, horriblement perplexe, quand le valet de chambre reparut.

— M. Stone ne dînera pas ici.

— Dois-je faire servir Mademoiselle?

La jeune fille hésita, pensant:

«Où trouver M. Stone? Comment le faire prévenir? C'est une fatalité!»

Puis Ninette réfléchi qu'elle ne serait libre d'agir, sans éveiller la curiosité, qu'après le repas, lorsque les serviteurs se réuniraient à l'office pour leur propre dîner. Ainsi décida-t-elle!

— Oui, je vais à table, servez-moi tout de suite.

Sous le coup d'une anxiété croissante, Mlle Flory, se sentait sans appétit. Elle eut vite achevé. Seule, dans le hall, elle eut une nouvelle hésitation:

«Si je veux me rendre compte de la vérité, c'est le moment, raisonnait-elle. — Sachant le maître absent, me croyant au salon ou chez moi, les domestiques vont, pour dîner, prendre encore plus de temps que d'habitude. Personne ne se doutera que je suis allée à la carrière. Si le maçon se trompe ou, dans un but que j'ignore, se moque de moi, il est bien inutile qu'au retour j'alarme Charlie Stone à tort. Mieux vaut ne le mettre en alerte que sûre de mon fait. Pour cela, il est indispensable que j'aille voir si, sous le tas de sable, la brèche existe réellement. Mais dans cette carrière, il me faudra de la lumière... et je n'ai pas de *lanterne!*»

Mlle Flory alla dans sa chambre, y prit une boîte d'allumettes et finit par trouver deux bougies. Une mantille sur la tête, elle descendit doucement. Les tapis épais étouffaient le bruit de ses pas. Arrivée au vestibule, au lieu d'aller à la grande porte, elle se dirigea vers le couloir communiquant avec le palier de l'escalier de service et des offices. Dans une bouffée d'air chaud et d'odeur de cuisine, dans un cliquetis de fourchettes et de vaisselle, des voix lui arrivèrent bruyantes, entrecroisées:

« Ils sont au beau milieu de leur repas, — constata Janine, — et peu disposés à se déranger. Tout va bien».

Elle gagna, au fond du couloir, une petite porte de service, qui, par cinq ou six marches, accédait au jardin. La nuit était, en effet, noire et brumeuse. Les allées s'ouvraient sombres et désertes. Un immense silence planait sur tout ce quartier éloigné de Kowa. Aucune lumière dans le brouillard. Soit froid, soit pressentiment, Janine ne put maîtriser un léger frisson.

— J'aurais mieux fait de demander une lanterne et de prier un des domestiques de m'accompagner... Oui, mais lequel? Aucun ne m'inspire confiance. Et tous, soit scrupule de dénoncer le cocher, soit indifférence, soit entente tacite, ont répondu si vaguement aux questions de l'inspecteur de police qu'ils auraient ou refusé de me suivre ou entravé mes recherches. Il est réellement préférable que j'agisse seule.

Elle pensa soudain au « ma-fou ». Il ne devait pas manger à la cuisine, d'abord parce qu'il redoutait d'être vu de Stone, puis parce que des serviteurs blancs ne l'auraient pas admis à leur table. Où était-il? Dans l'ombre de l'écurie, sans doute, en train d'avaler solitairement sa tasse de riz... ou plutôt couché sur ses nattes, dormant et ronflant.

— Ce ne sont certes pas les propos du maçon qui l'ont mis au fait de mon projet. D'ailleurs il a si peur de moi qu'il s'enfuit dès que je parais... Pas grand risque de ce côté!

En dépit de raisonnements si rassurants, Janine frissonnait toujours. Mme Stone n'avait-elle pas été entraînée au jardin par la même petite porte dérobée? N'avait-elle pas suivi, par une nuit aussi noire et brumeuse, cette même allée sombre et déserte? N'était-ce pas dans cette carrière qu'elle avait subitement disparu sans laisser autres traces d'elle que deux ou trois pétales de fleur chiffonnés et flétris?

— Si, attirée dans la même voie par la même fatalité, si poussée par mon affectueuse pitié comme la pauvre Evelyne le fut par le repentir, j'allais disparaître comme elle? Pauvre de moi! Pour permettre de suivre mes traces, je n'ai même pas de pétales d'orchidées à semer sur mon chemin!

(A suivre.)

Pour 1 fr. 20

on s'abonne

A LA

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

jusqu'à fin juin 1909

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne à la **Feuille d'Avis de Neuchâtel** *et paierai le remboursement postal qui me sera présenté à cet effet.*

Franco domicile à Neuchâtel		*Franco domicile en Suisse*	
jusqu'au 30 sept. 1909	fr. 3.45	jusqu'au 30 sept. 1909	fr. 3.70
» 31 décemb. 1909	» 5.70	» 31 décemb. 1909	» 6.20

(Biffer ce qui ne convient pas)

Adresse bien exacte

Nom : _____

Prénom et profession : _____

Domicile : _____

Découper le présent bulletin et l'envoyer sous enveloppe **non fermée**, affranchie de 2 cent., à l'administration de la **Feuille d'Avis de Neuchâtel**, à Neuchâtel. — Les personnes déjà abonnées ne doivent pas remplir ce bulletin.

Sur demande, les nouveaux abonnés recevront le commencement du feuilleton et l'horaire.

Assurances contre les Accidents

Assurances viagères à prime unique très réduite pour chemins de fer, bateaux à vapeur, tramways, funiculaires.

Assurances de voyage et individuelles.

Assurances collectives pour personnel d'ouvriers complets.

Assurance de responsabilité civile pour propriétaire d'immeubles, de voitures et automobiles.

S'adresser à

B. CAMENZIND, agent général de la Compagnie ZURICH

Rue Purry 8, à NEUCHATEL

Fabrique de caisses d'emballage

Caissettes, boîtes de tous genres, marquage au feu

Exécution de tous articles pour expéditions par poste ou chemin de fer. — Travail prompt et soigné, prix modérés.

Tarifs à disposition

S'adresser à la **Fabrique de Caisses, à Serrières.**

M. Marc DURIG

de BOLE

reçoit chaque jeudi, hôtel du Vaisseau, Neuchâtel, de 10 h. à 12 h. ½.

LA SECTION DE NEUCHATEL

de la

Société suisse des Amis du Jeune homme

désireuse de s'intéresser aux jeunes gens suisses ou étrangers qui cherchent du travail, ouvre à leur intention une

Agence de renseignements

et de placements, **Place Numa-Droz, au Bureau officiel de renseignements.**

S'adresser le matin de 8 à 10 h.

Les personnes qui auraient des places à repourvoir sont instamment priées d'en aviser le dit bureau.

AVIS MÉDICAUX

M. Henry Clerc

Médecin-Dentiste

Rue du Bassin 14

Consultations de 10 h. à midi et de 2 h. ½ à 5 h. sauf jeudi et dimanche.

TÉLÉPHONE N° 896

CONVOCATIONS

Eglise nationale

La paroisse est informée que le culte de jeudi prochain, jour de l'ASCENSION, se fera à 9 h. ¾ au TEMPLE DU BAS.

Deutsche reformirte Gemeinde

Der Gottesdienst findet am

Himmelfahrtstage

morgens um 9 Uhr in der

Schlosskirche

statt.

Madame Jean COURVOISIER et ses enfants remercient vivement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner tant d'intérêt et de sympathie à l'occasion de la maladie et du décès de leur cher fils et frère : Octave.

Mai 1909.

Monsieur et Madame Jean de CHAMBRIER et leurs enfants, Monsieur et Madame Alexandre de CHAMBRIER et Madame Maurice de POURTALÈS remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie dans leur grand deuil.

Nous rappelons qu'une annonce ne paraît sous la rubrique « AVIS TARDIFS » (25 ct. la ligne, minimum 1 fr.) que sur demande formelle, verbale ou écrite. Sans cette indication, toute annonce, remise tardivement à notre bureau ou dans notre boîte aux lettres, sera renvoyée au numéro suivant.

ADMINISTRATION de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

ETAT-CIVIL DE NEUCHATEL

Promesse de mariage

Jean-Alphonse Seylaz, ébéniste, Fribourgeois, et Cécile-Louise Pellaton, femme de chambre, Neuchâteloise, tous deux à Neuchâtel.

Mariage célébré

15. Emile-Numa Buhler, batelier, Neuchâtelois, et Blanche-Alice Schwab, sans profession, Bernoise.

Naissances

11. Frédéric, à Auguste Prince, cordonnier, et à Lina née Huber.

15. Yvonne-Hélène, à William-Auguste Meister, mécanicien, et à Louise-Julie née Berger.

Décès

16. Lucie Jacot, surveillante, Neuchâteloise, née le 26 juillet 1842.

16. Emma Johner, domestique, Bernoise, née le 5 août 1890.

17. Georges-Maurice, fils de Jean-Frédéric Schwab et de Cécile-Sophie née Clerc, Bernois, né le 11 janvier 1903.

POLITIQUE

Royaume-Uni

On se souvient des discussions qui eurent lieu au moment du congrès eucharistique de Londres, au sujet de la situation officielle faite aux catholiques en Angleterre. C'est ainsi que la formule du serment royal, lors de l'accession au trône, condamne la foi catholique.

Nos lecteurs savent que la Chambre des communes vient de voter en seconde lecture le bill tendant à faire disparaître les incapacités dont sont encore frappés les catholiques.

Le bill comporte trois points :

1. Les catholiques seront désormais en droit d'accéder aux deux postes que l'acte d'émancipation de 1827 leur interdit; ils pourront être lord chancelier d'Angleterre et lord lieutenant d'Irlande;

2. Les ordres religieux établis en Angleterre, qui y vivent à titre précaire, seront pourvus d'un titre légal et seront autorisés à posséder;

3. Le roi, au jour du couronnement, ne répudiera plus comme « blasphèmes et idolâtries » la transsubstantation et le culte des saints; il jurera simplement de maintenir la religion réformée.

Maroc

On télégraphie de Fez au « Times » que Moulaï-el-Kebir, frère cadet du sultan, a été arrêté par des hommes de la tribu des Zaer et amené captif à Fez.

Turquie

Le prince Burhan-Eddin sera interné dans un palais de Constantinople.

Chevket pacha a informé vendredi le patriarche œcuménique que, d'après ses calculs, le 25 pour cent des soldats de l'armée ottomane seraient des chrétiens.

France

Dimanche a eu lieu à Montpellier une élection législative, scrutin de ballottage. M. Astier, radical-socialiste, a été élu par 5741 voix.

Après cette élection, plusieurs centaines de socialistes ont parcouru les rues de la ville, drapeau rouge en tête, chantant l'« Internationale » et conspuant Clémenceau. Ils ont manifesté en jetant des bouteilles et des pierres contre le siège du comité Astier, dont ils ont brisé les glaces; ils ont manifesté également contre les journaux radicaux. La police est intervenue; un commissaire a été blessé.

Portugal

Suivant des renseignements qui parviennent de source autorisée, les bruits répandus ces jours derniers dans la presse au sujet de la découverte d'un complot révolutionnaire et d'arrestations politiques, qui auraient été opérées à Lisbonne, sont dénués de tout fondement. L'ordre public est parfait dans tout le Portugal; le nouveau cabinet reçoit des partis politiques et de l'opinion publique un accueil sympathique.

ETRANGER

La grève postale en France. — Plusieurs journaux reproduisent le bruit suivant lequel un mandat d'amener aurait été décerné contre plusieurs postiers qui ont pris une part active au mouvement de grève. Leur arrestation aurait lieu très prochainement.

— Un meeting de solidarité organisé à Toulouse par l'union des syndicats ouvriers pour prendre une décision au sujet de la grève des P. T. T. a voté un ordre du jour invitant la C. G. T. à prendre des mesures en vue d'une lutte générale.

L'affaire Steinheil. — Les journaux de Versailles disent qu'un coup de théâtre extraordinaire vient de se produire dans l'affaire Steinheil. Au cours de l'interrogatoire d'un malfaiteur, celui-ci a déclaré au tribunal connaître l'assassin de l'impasse Ronsin. Le meurtrier serait un modèle d'origine bretonne qui se serait vanté d'avoir tué le peintre et Mme Japy; il aurait eu une femme comme complice.

Des inspecteurs ont été lancés à la recherche du modèle.

Mme Asquith et les modes françaises. — On sait que Mme Asquith, la femme du premier ministre anglais, avait, il y a deux semaines, invité chez elle quelques amies pour leur montrer les dernières créations d'un couturier parisien. Deux jeunes et jolis mannequins avaient à tour de rôle revêtu des robes fort originales. Ce « five o'clock » avait été fort amusant.

Mais les couturiers anglais n'ont pas vu dans cette petite manifestation une simple fête mondaine. Ils ont trouvé que Downing street, la résidence du premier ministre, ne pouvait pas impunément servir de salle d'exposition pour un fabricant étranger. Et ils protestent. La chambre de commerce de Bradford, représentant 3560 commerçants britanniques, a envoyé un télégramme indigné à M. Asquith.

La percée des Vosges. — Le Conseil municipal de Mulhouse dont l'intention première était, pour le moment, de ne pas s'occuper de la percée des Vosges, si importante pourtant pour la région, se voit dans l'obligation d'aborder la question déjà dans sa prochaine séance. Le postulat suivant vient en effet d'être déposé :

Le Conseil municipal est invité à s'occuper d'un projet Krüth-Bussang pour le percement des Vosges; d'un deuxième projet Krüth-Metzeral, destiné, cas échéant, à compléter le premier. Il est invité à accorder un crédit de 3000 francs pour couvrir les frais des premières études.

Il est probable que ce postulat sera admis.

On sait que la percée des Vosges a pour Bâle une importance capitale.

SUISSE

Bureau international de la paix. — Le bureau international de la paix à Berne a nommé secrétaire général, en remplacement de M. Elie Ducommun, décédé, M. Gobat, conseiller national.

BERNE — Samedi matin, à Williegen (Oberland bernois), un garçon de 7 ans taquinait un taureau au moyen d'un bâton. Furieux, le taureau s'élança sur l'enfant et le jeta contre un bassin de fontaine.

Le bambin, la poitrine enfoncée, ne tarda pas à succomber.

ARGOVIE. — Des voleurs qui ne paraissent pas dénués de scrupules, ce sont ceux qui ont pénétré, il y a quelques jours, dans l'hôtel du Jura à Baden. Ils ont enlevé une somme de 2 francs et mis largement à contribution la cave, toujours bien garnie. Ils ont emporté force bouteilles de champagne, et ont fouillé l'office, où ils ont trouvé les mets les plus variés.

Avant de partir, les cambrioleurs ont écrit à la craie, dans la cuisine : « Nous n'emportons pas cette montre-ci parce qu'elle appartient à une employée qui gagne péniblement sa vie. Guerre au capital ! » Dans le restaurant, on a découvert l'inscription suivante, faite également à la craie : « Puisque la lumière brûle, nous ne craignons rien, pas même le diable en personne. Signé : La bande badoise de coquins et pourtant gentlemen. »

Enfin sur une table de la cuisine, on pouvait lire ce qui suit : « Salli ! (salut !); cuisinière, sois contente, tu as encore ta montre, nous ne l'avons pas emportée. Souhaitons bonne saison et beaucoup de bonheur. Signé : 1. le capitaine; 2. le chef; 3. le sous-capitaine. »

Jusqu'à présent, la police n'a pas réussi à découvrir les facétieux voleurs.

GRISONS. — Il y a grand émoi, dans l'Engadine, à propos d'un projet qui se propose de faire du lac de Sils un bassin d'accumulation, pour alimenter une usine d'électricité qui exporterait la force et la lumière dans le Val Bregaglia grison et italien et jusque dans la Valteline.

Le lac de Sils serait barré à son issue par une digue qui en élèverait le niveau de 1 m. 75. La commune de Sils et les autres communes de l'Engadine poussent les hauts cris à l'idée de cette défiguration d'un des bijoux de la contrée; elles protestent aussi au nom de leurs intérêts menacés. Les communes grisonnes du Val Bergaglia ont déjà traité et elles tiennent mordicus à l'exécution du projet, dont elles escompent un profit financier.

Le gouvernement grison est saisi de requêtes contradictoires. Sa situation est cruelle.

— Les sociétés de musique du canton des Grisons sont fatiguées des fêtes. La fête cantonale de musique, fixée au jour de l'Ascension, ne peut avoir lieu faute d'inscriptions suffisantes. La société organisatrice, celle de Davos, en est marrie à tel point qu'elle est sortie de l'association cantonale.

— La mort de Louis Knie, le chef de la dynastie de danseurs de cordes que furent les Knie, survenue à 67 ans à la suite d'une attaque, fournit au « Bünder Tagblatt » l'occasion de rappeler un trait de l'histoire de ces gens qui eut pour théâtre une petite cité grisonne :

Celui qui voudrait écrire une histoire de la gent ambulante en Suisse n'omettrait certainement pas les Knie, car elle appartient certainement à l'une des meilleures troupes du genre. Les Knie avaient eu bien des endroits, en Suisse, un droit incontesté de préséance lorsque quelque concurrent tentait de prendre leur place; ils étaient d'ailleurs citoyens de plusieurs cantons. Les années de 1860 à 1870 furent leur période d'éclat et nos pères, nos grand-pères, nos arrières-grands-pères, nos mères et nos grand'mères surtout se rappellent encore avec émotion les terribles moments qu'elles passaient lorsque les deux frères, Charles et Louis Knie, deux superbes garçons qui firent pousser bien des soupirs aux demoiselles de pensionnats, s'élançaient sur leur corde. Quels bravos lorsque les « artistes » revenaient sur le sol ! que de cœurs émus lorsqu'ils s'inclinaient à droite et à gauche en remerciant le public. Un jour les deux frères se trouvaient en tournée dans les Grisons :

— Monsieur Charles ! s'écria alors dans son angoisse une brave mère de famille inquiète pour sa fille qui regardait avec un tremblement nerveux l'agile danseur. Monsieur Charles ! redescendez vite, ma petite Anna a tellement peur pour votre vie !

La bonne Anneli paya longtemps dans la petite cité grisonne les frais du cri d'angoisse de sa mère.

URI. — A Altorf, l'assemblée communale a repoussé l'impôt d'église.

VALAIS. — Dimanche soir entre 10 et 11 heures, un incendie a complètement détruit la tannerie Kraienbühl, et deux granges, à Savièze. Le bâtiment de la tannerie était occupé par cinq familles; il était assuré.

— A Sion, deux détenus ont réussi à s'échapper du pénitencier, après avoir assailli et étourdi leur geôlier. Ils ont pu être repris derrière Valère par les gendarmes envoyés à leur poursuite.

— Une des deux victimes de l'incendie de la nuit de samedi à dimanche, au boulevard de Pérolles, à Fribourg, M. Fritz Hogg, de Bâle, âgé de 35 ans, a succombé à ses brûlures.

— Les dégâts causés par la gelée les 2 et 3 mai, bien que considérables, sont cependant moins graves qu'on ne l'avait craint tout d'abord. La mi-côte est presque indemne; les bas et la haute colline ont surtout souffert. Néanmoins le prix des vins a déjà augmenté.

— En faisant des fouilles pour la construction d'une maison à la rue de Lausanne, à Sion, les ouvriers ont mis au jour de nombreux ossements et divers objets en bronze, ainsi qu'une pièce de monnaie du VIII^me^ siècle; on croit être en présence d'un ancien cimetière celtique ou romain. L'emplacement des fouilles se trouve situé sur le terrain occupé jadis par les remparts.

VAUD. — L'emprunt de dix millions de la ville de Lausanne 1909 à 4 pour cent mis en souscription par l'union des banques suisses a eu un plein succès. Il a été souscrit 21 millions, dont 9 dans le canton de Vaud. La répartition sera donc de 48 pour cent.

FRIBOURG. — La foire de Romont, mardi, a été bonne à tous égards. Si l'on y a compté moins de bétail qu'aux foires précédentes, les têtes bovines se sont vendues rapidement et à des prix élevés. On a signalé une hausse sensible sur le marché des petits porcs, où les transactions ont été nombreuses.

Statistique des entrées : 380 pièces bovines, 77 chevaux, 33 moutons, 10 chèvres, 7 veaux et 421 porcs. Ces derniers se sont vendus, les jeunes, de 50 à 70 fr. la paire, et les porcs gras, de 1 fr. 04 à 1 fr. 12 le kilo. Statistique des expéditions : 172 têtes par 38 vagons.

— Il a été présenté à la foire de Bulle, jeudi, le 13 mai, 373 vaches, 65 veaux, 124 moutons et chèvres, 532 porcs et 2 chevaux.

Le marché au bétail bovin, médiocrement fourni, n'a pas eu l'animation des précédentes foires. Les marchands du dehors, n'y trouvant pas les sujets de choix qu'ils étaient venus chercher, n'ont fait que peu d'achats; et ceux de la Broye et des campagnes vaudoises, intimidés par la perspective d'une petite récolte, ne s'étaient pas rendus à Bulle.

Les porcs, très nombreux, ont été moins demandés qu'aux foires précédentes. On a vu vendre quelques gorets de sept semaines à raison de 50 fr. la paire. L'approche de l'alpage a produit une certaine animation sur le marché aux chèvres et aux moutons.

Le beurre s'est vendu de 2 fr. 50 à 3 fr. 20 le kilo; les œufs étaient à 60 centimes le compte de 8 et de 10. Les pommes de terre, très abondantes, se sont payées de 1 fr. 20 à 1 fr. 40 le double décalitre.

RÉGION DES LACS

Bienne. — Samedi après midi, plusieurs enfants s'amusaient dans le voisinage du pavillon Felseck, lorsqu'ils virent tout à coup se diriger contre eux un individu qui, à en juger à son attitude et à l'état de ses vêtements, avait indubitablement des intentions malpropres.

Les enfants effrayés se dispersèrent; l'un d'eux courut directement contre les rochers voisins, où il fit une chute d'une certaine hauteur.

Le pauvre petit fut relevé sans connaissance et transporté à l'hôpital. Là il se remit bientôt et l'on constata qu'il n'avait pas de mal appréciable, de sorte qu'il put bientôt regagner son domicile.

Quant au triste sire auteur indirect de cet accident, il put s'esquiver. Il avait déposé une bicyclette au Seefels; il la reprit et l'enfourcha avant qu'on ait pu l'arrêter.

On ne connaît pas non plus le numéro du véhicule, ni même le signalement à peu près exact de l'individu.

— Dans la nuit de vendredi à samedi, un individu qui avait réussi à s'enfiler la veille, sans être remarqué, dans le domicile de M. Alex. Lœffel à Boujean, caissier de la société des ouvriers des ateliers des C. F. F., a volé un portemonnaie contenant 12 francs.

Au moment où il se disposait à forcer le secrétaire, M. Lœffel l'entendit et se mit à sa poursuite. Comme il avait eu la précaution d'ouvrir préalablement les portes de sortie, il put regagner la rue sans être rejoint. On est, dit-on, sur les traces du coupable.

— Samedi a eu lieu sur l'ancien cimetière l'exhumation du corps du curé Jecker qui a été ensuite transféré à l'église catholique.

GRAND CONSEIL

Séance du 17 mai

Présidence de M. P. de Meuron, président

Bureau du Grand Conseil. — Sont nommés : président, M. Auguste Jeanneret, par 64 voix sur 68; premier vice-président, M. Ernest Strittmatter, par 70 voix sur 76; second vice-président, M. Eugène Bonhôte, par 45 voix sur 64; secrétaires, MM. Adrien Robert et Edouard Petitpierre; questeurs, MM. J.-F. Jacot, Henri Meylan, Emile Weber et L. DuBois-Favre.

En prenant possession de son siège, le nouveau président trace la tâche du Grand Conseil : réorganisation de l'enseignement supérieur, travaux préparatoires à l'entrée en vigueur du code civil suisse et réorganisation judiciaire, peut-être l'électrification de la ligne du Jura-Neuchâtelois, la recherche de nouvelles ressources budgétaires, etc.

Présidence de M. Auguste Jeanneret

Nominations. — Le Conseil renouvelle le mandat de MM. Auguste Pettavel et Arnold Robert comme députés au Conseil des Etats. Le premier a été renommé par 71 et le second par 53 voix.

Pour la commission du budget et des comptes de 1910, le Conseil fait choix de MM. Ariste Robert, C. Debrot, C. Verdan, H. Buhler, H. Calame, B. Jordan, Z. Perrenoud, G. Borel, E. Matthey-Doret, G. Dubois, N. Robert-Wælti.

M. Emile Lambelet est appelé à remplacer à la cour de cassation M. Charles Meckenstock appelé à d'autres fonctions.

Eglise nationale. — Le synode national pétitionne pour demander au Grand Conseil d'élever le traitement des pasteurs. Renvoyé à la commission des pétitions.

Frais de déplacement. — Les deux projets concernant les frais de déplacement des députés, des magistrats et fonctionnaires, des membres des commissions, des défenseurs d'office, des jurés et des témoins sont renvoyés à une commission. En font partie, MM. N. Convert, H. Wægeli, A. Bueche, L. Brunner, C.-A. Gauthey, A. Leuba, J. Calame-Colin, P. Robert et C. Naine.

Reconstitution du vignoble. — Une commission est nommée pour examiner le projet de loi sur la lutte contre le phylloxera et la reconstitution du vignoble. La commission se compose de MM. F. Montandon, J. Froidevaux, R. Ruedin, P. Renaud, G. Joly, L.-S. Calame, P. de Meuron, A. Clottu et J. Schweizer.

Loi sur les sépultures. — M. G. Ritter proteste contre le système qui interdit les sépultures de famille. L'argument de l'égalité dans la mort lui semble n'avoir aucune valeur puisqu'en fait cette égalité n'existe pas.

M. Jordan-Vielle appuie ce qui vient d'être dit et demande qu'on crée des concessions de terrain dans les cimetières, à titre limité si l'on ne veut pas des concessions perpétuelles. Il demande encore que les restes de feu M. Berset, curé doyen de Neuchâtel, puissent être enterrés dans l'église catholique de cette ville, selon le vœu de la paroisse.

M. C.-L. Perregaux est aussi favorable aux mesures capables de contenter les familles des personnes défuntes. Il ne comprend pas qu'il faille un rapport de deux médecins pour autoriser une incinération.

M. Pettavel, conseiller d'Etat, répond que le projet a pour but principal d'étendre les facilités d'accès aux fours crématoires. Quant aux enterrements dans des places réservées ou hors des cimetières, on a consulté les communes : à quelques exceptions près, elles ont répondu qu'il fallait continuer d'enterrer tout le monde à la ligne. Les précautions prises vis-à-vis des cendres de morts sont indiquées par la médecine légale.

Après des observations de MM. H. Wægeli et N. Convert, le projet est renvoyé à une commission composée de MM. P. Payot, C.-L. Perregaux, A. Soguel, A. Petitpierre, A. Munger, C.-A. Rosselet, C. Vielle, G. Ritter et C. Schurch.

Monument de la République. — M. C. Frank et son groupe seraient d'accord en principe à voter une subvention de 18,000 fr. pour le monument commémoratif du 1^er^ mars 1848 à la Chaux-de-Fonds, mais, en présence de la crise industrielle, il propose le renvoi à des temps meilleurs.

La subvention est néanmoins accordée à une grande majorité.

MOTIONS ET INTERPELLATIONS

Les prévenus en prison préventive. — M. C. Naine constate qu'on peut enfermer et garder en prison préventive pendant 55 jours un jeune garçon pour un délit entraînant une simple amende de 50 francs. Que veut-on que devienne un jeune homme dans ces conditions ? Il s'avilira s'il n'a pas d'occupation. Autre exemple : sur la simple dénonciation d'une de ses camarades, une fillette de 14 ans est restée 8 jours en prison; après ce temps, elle fut reconnue innocente du vol d'une montre mis à sa charge. Ces faits remontent à l'activité du précédent directeur de justice et police; il n'a pas tenu à l'interpellateur de les apporter plus tôt devant le Grand Conseil.

M. Calame, conseiller d'Etat, déclare que ces faits sont exceptionnels. Mais dans le cas du jeune garçon, il y avait de mauvais antécédents qui autorisaient la suspicion dont le jeune homme fut l'objet. Si sa détention a été trop longue, c'est que l'enquête le fut aussi. L'orateur est d'accord pour estimer que les prévenus soient occupés et il a déjà donné des ordres à cet égard.

M. Naine déclare que sur le point du travail on lui a donné satisfaction, mais il déclare aussi qu'il semble y avoir un parti pris de couvrir les fonctionnaires même quand on n'y serait pas tenu.

M. A. Calame donne des explications qui paraissent donner satisfaction à l'interpellateur.

Les routes de Neuchâtel à Boudry-Cortaillod. — M. Alex. Petitpierre rend le Grand Conseil attentif à la nécessité qu'il y aurait de corriger la route d'Auvernier à Bel-Air. Automobiles et vélocipédistes peuvent y courir et faire courir des dangers.

M. Perrier, conseiller d'Etat, répond que le contour à la sortie d'Auvernier est en effet mauvais, mais avant de pouvoir effectuer le redressement désirable, il faudra s'entendre avec les communes intéressées.

On ne l'a pas pu avec un premier projet, peut-être sera-t-on plus heureux avec un second projet prévoyant une dépense de 190,000 fr. Mais auparavant en devra s'occuper des routes de la Brévine aux Verrières et d'Enges-Lignières à Nods.

Caisse de chômage obligatoire. — M. Achille Grospierre développe sa motion qui vise d'abord à établir la comptabilité du chômage par le moyen d'une rubrique à introduire dans le recensement, puis à créer une caisse d'indemnités aux chômeurs à la formation de laquelle les ouvriers seraient tenus de participer, à la suite de l'Etat, des communes et des employeurs. Il dépose un projet de loi à cet effet.

M. Pettavel, conseiller d'Etat, fait remarquer que le Conseil d'Etat est sympathique à la création d'une assurance contre le chômage. Il en fait l'étude après quoi sera réunie une commission interparlementaire dont les avis guideront le Conseil d'Etat dans les propositions qu'il s'est engagé à apporter. Par là, M. Grospierre reçoit déjà un commencement de satisfaction. Mais le Conseil d'Etat ne peut pas le suivre si la caisse cantonale d'assurance contre le chômage doit être obligatoire et n'être utile qu'aux caisses « professionnelles » d'assurance contre le chômage, c'est-à-dire aux seuls ouvriers syndiqués, et si le montant des indemnités doit être fixé par les syndicats, qui ne paieraient que le 10 % des indemnités. D'ailleurs, au point de vue financier, le projet de M. Gropsierre est inadmissible.

L'orateur demande au Conseil de prendre acte des déclarations qu'il vient de faire en faveur de la création d'une caisse cantonale de chômage, mais facultative.

M. Grospierre réplique que son projet, avant d'être repoussé, mérite peut-être une prise en considération qui permettra d'établir si réellement on ne peut arriver à une solution satisfaisante.

M. Naine pense qu'avec la fréquence croissante des crises il faut se préoccuper d'y parer et comment le faire mieux qu'au moment où la crise va cesser. Il n'est pas sage de demander de l'argent au peuple quand le peuple n'en a plus, ni charitable de marcher si lentement que le projet de caisse ne voie le jour qu'à la prochaine crise.

Prennent encore la parole, MM. Henri Schelling, Girard-Gallet, G. Ritter, Péter-Contesse, Schweizer, H. Calame. Ce dernier propose un amendement à la motion Grospierre : le Conseil d'Etat est invité à poursuivre ses études sur la question de l'assurance contre le chômage et à rapporter dans le plus bref délai possible.

M. Grospierre ne peut pas se rallier à cet amendement.

M. Frank voudrait qu'on limitât au Conseil d'Etat le temps dans lequel il rapportera, soit un an ou deux ans.

M. Pettavel ne peut pas accepter pareille limitation.

La discussion est close et le vote remis au lendemain. Il se fera à l'appel nominal.

Initiative parlementaire. — M. Jordan-Vielle dépose un projet de décret autorisant le transfert dans l'église catholique du corps de feu M. J.-J. Berset, curé de Neuchâtel.

CANTON

Incendie de forêt. — Dimanche après midi, un incendie de forêt s'est déclaré sur les roches de la Vanne, entre Biaufond et les Bois, on ne sait pour quelle cause.

Une grande superficie, couverte de noisetiers et de broussailles, était en feu et les pompiers des Bois, accourus pour défendre les superbes forêts de cette commune, menacées par le fléau, commençaient d'abattre des arbres, afin de circonscrire le sinistre; mais des citoyens des Bois eurent la bonne idée de se servir d'extincteurs, qui maîtrisèrent le feu.

Le Locle. — La réunion de l'union vélocipédique cantonale neuchâteloise, organisée dimanche par la « Pédale locloise », a été favorisée par un temps superbe et a été une fête réussie à tous égards.

Un cortège cycliste, dans lequel on remarquait les bannières de plusieurs sections et deux groupes de jeunes filles, a parcouru les rues au milieu d'une grande affluence de public.

A midi, un banquet de 60 couverts réunissait les convives au Col-des-Roches.

La fête champêtre qui a suivi a été très animée et très gaie.

Dombresson. — Malgré le temps défavorable, — ou au contraire très favorable, c'est suivant à quel point de vue on se place — il a été amené un certain nombre de pièces de bétail sur le champ de foire.

☞ Voir la suite des nouvelles à la page six.

MIGRAINES. *Insomnies, maux de tête,* guérison certaine par la CÉPHALINE, *le plus sûr et le plus efficace des antinévralgiques. Boîtes Fr. 1,50 dans les bonnes pharmacies. PETITAT, pharm. Yverdon.*

La *Feuille d'Avis de Neuchâtel*, en ville, 4 fr. 50 par semestre.

Les prix restent élevés et les transactions ont été assez nombreuses. Les bœufs étaient cotés de 1000 à 1600 fr. la paire, les vaches de 500 à 700 fr.

La campagne s'annonce très belle, et tout fait prévoir une bonne année pour les agriculteurs; on aimerait pouvoir en dire autant de l'industrie.

Hôpital de Landeyeux. — En 1908, l'hôpital a donné ses soins à 206 malades; on en avait compté 180 en 1907; et le chiffre de 1901, année qui a précédé l'agrandissement, n'avait pas dépassé 61.

Sur le total de 206 pensionnaires, 34 étaient à la charge de leurs communes, 99 à la charge de la charité privée, 73 ont payé eux-mêmes les frais de leur séjour. Pour 48 malades, le fonds Mast, ou de gratuité, a été mis à réquisition. Le prix de revient, par jour et par malade en 1908, ascende à 1 fr. 91 (2 fr. 06 en 1907).

Les dépenses de l'exercice se sont élevées à 26,892 fr. 67, les recettes à 21,791 fr. 69; l'excédent des dépenses sur les recettes ordinaires est ainsi de 5100 fr. 98. Le produit des allocations communales, collectes, dons divers, a été, en 1908, de 6513 fr. 70, de telle sorte qu'après couverture du déficit, il a pu être versé au fonds du capital un solde de 1412 fr. 72. Ce dernier fonds possède au 31 décembre 1908, une fortune de 162,203 fr. 41.

Le fonds Mast ou de gratuité, au 31 décembre dernier, était de 36,874 fr. 28, en augmentation de 5544 fr. 34 sur 1907.

Le fonds de construction était débiteur, au 31 décembre écoulé, de 13,121 fr. 30; ce solde s'augmentera du coût des installations électriques. Il reste dû à la caisse d'épargne 15,480 francs.

La Chaux-de-Fonds. — Samedi, dans une fête de famille tout intime, M. et Mme Benoit-Portenier ont fêté, entourés d'une nombreuse famille, leur 50me anniversaire de mariage. Les époux jouissent encore d'une vaillante santé et sont âgés de 73 et 76 ans; ils comptent encore 9 enfants et 48 petits-enfants et arrière-petits-enfants.

— Samedi soir, vers 9 heures, un volumineux tas de fagots qui reposait à côté de la ferme Grossenbach, près du Cerisier, aux Crosettes, a pris feu; on ignore encore dans quelles circonstances. Le bois sec enflammé, illumina de telle sorte l'horizon que tout le monde, à La Chaux-de-Fonds, crut à un violent incendie. Les postes de service furent alarmés et un automobile complaisant conduisit en toute hâte quelques officiers du bataillon des sapeurs-pompiers sur les lieux. Mais, à ce moment, le feu fléchissait déjà, faute d'aliment.

On croit, sans preuve définitive, il est vrai, que ce sont des enfants qui, en jouant, ont provoqué cette gigantesque « torrée. »

Unions chrétiennes. — Toutes les Unions chrétiennes du Val-de-Travers — à l'exception de celle de Noiraigue — étaient réunies dimanche dernier en assemblée de groupe sous la présidence de M. Piaget, de La Côte-aux-Fées.

L'assemblée a décidé d'avoir une réunion d'été au Chasseron le dernier dimanche de juillet ou le premier dimanche d'août.

Victime du Doubs. — Dimanche après midi, vers 3 heures, un jeune garçon, Robert Besson, âgé de 12 ans, fils d'un douanier de Biaufond, s'est noyé dans le Doubs.

Après avoir remonté la rivière en barque, jusqu'aux tunnels de la Rasse, avec plusieurs autres personnes, il demanda, ainsi que son jeune frère, à être déposé sur la rive française pour pêcher des verrons.

Appelé par un petit camarade installé sur l'autre berge, il voulut traverser le Doubs, peu profond à cet endroit, mais rendu dangereux par les remous et le fort courant. Il se déshabilla en partie et entra dans l'eau, portant ses vêtements sous le bras.

Au cours de la traversée, il laissa tomber sa chemise et c'est en voulant la rattraper qu'il perdit l'équilibre, tomba dans l'eau et disparut aussitôt.

Sachant quelque peu nager, il fit des efforts surhumains pour gagner la rive, encouragé par son petit camarade et son frère. Mais tout près d'y toucher, à environ trois mètres seulement du bord, il disparut à nouveau sous l'eau.

Des personnes accourues sur le lieu de l'accident, réussirent, quelques instants plus tard, à retirer le pauvre petit qui ne donnait plus signe de vie et pratiquèrent pendant plus d'une heure la respiration artificielle. C'était trop tard, la mort avait déjà fait son œuvre.

Val-de-Travers. — Depuis le 1er mai, une voiture postale battante neuve, attelée d'un brave bidet, fait la course entre Chambrelien et Brot-Dessous, par Rochefort et Fretereules, et son passage, quatre fois par jour, met un peu d'animation dans cette paisible contrée.

Ce n'est pas encore le fameux raccordement entre les Montagnes et le Val-de-Travers, que d'aucuns avaient espéré; aussi y a-t-il eu des déceptions et des récriminations; en attendant, la modeste diligence va tranquillement son chemin, et transporte presque chaque jour des voyageurs; le service des messageries et de la correspondance se fait très rapidement.

Fleurier. — Dimanche dernier le club jurassien faisait sa course mensuelle au lac des Taillères. Ce lac, si petit soit-il, a failli faire deux victimes.

Il avait été décidé de traverser le lac en bateau; mais, vu l'absence du passeur, il fut décidé de faire le tour du lac; cependant deux clubistes avisèrent une vieille barque aussi étanche qu'un panier percé et à l'insu du reste de la compagnie s'élancèrent gaillardement sur les flots. Arrivés au milieu de la «gouille», au grand effroi des promeneurs impuissants, la barque qui faisait eau de toutes parts s'enfonçait; fort heureusement les imprudents étaient deux excellents nageurs et après un quart d'heure qui parut fort long aux spectateurs on eut le plaisir de voir arriver à terre les deux argonautes qui n'avaient pas cru devoir abandonner au milieu du lac un si mauvais esquif. Si l'on avait eu à faire à deux personnes inexpérimentées, un terrible malheur était à déplorer.

— Dimanche, quelques citoyens de Fleurier avaient organisé une course à Mauborget; surpris par la pluie, ils s'arrêtèrent dans un chalet. Le temps passait et la nuit arriva trop tôt.

Le sentier de la Pouëta-Raisse offre déjà des difficultés, cependant l'un des touristes, intrépide s'il en est, malgré les conseils de ses amis voulut partir seul et prit par les « traverses » pour atteindre le « Pont du Diable » qu'il manqua.

Glissant sur la mousse, il fit une chute de quelques mètres et vint s'arrêter sur une paroi de rocher surplombant l'abîme.

Il resta là, debout, sans pouvoir faire un mouvement et c'est seulement lundi matin, que ses amis alarmés, s'étant mis à sa recherche, vinrent au moyen de cordes, le tirer de sa dangereuse position.

L'imprudent s'en tire avec quelques écorchures et une nuit à la belle étoile qui n'avait rien de bien sentimental.

NEUCHATEL

Le Conseil général se réunira vendredi prochain, à 8 heures du soir, avec l'ordre du jour suivant:

Constitution du bureau du Conseil général; nomination du Conseil communal; nomination de la commission scolaire; nomination de la commission des crédits supplémentaires, comptes et gestion pour l'exercice 1909 (9 membres); nomination de la commission du budget pour l'exercice 1910 (9 membres); nomination de la commission des agrégations (7 membres); nomination d'un membre de la commission des fonds spéciaux, en remplacement de M. Ed. de Pury, membre sortant et rééligible; nomination de la commission de l'Ecole d'horlogerie (15 membres); nomination de la commission de l'Ecole de commerce (11 membres); nomination de trois membres de la commission du plan d'alignement; nomination d'un membre de la commission de la grande salle; nomination de deux membres de la commission pour une salle au musée ethnographique.

Nouvelles d'Afrique. — Le dernier courrier d'Afrique nous apporte la nouvelle que le pasteur Guye est enfin arrivé à Antioka, la station de son fils sur le Nkomati, dans l'Afrique orientale portugaise. C'était le 19 avril qu'il y débarquait après un voyage des plus mouvementés: quatre jours sur l'eau dans une petite barque où la caravane, dont il faisait partie, était entassée.

Jusqu'ici M. Guye a visité le Lessouto où il a vu les stations de la mission de Paris, et où il a logé chez notre compatriote M. Edouard Jacottet. De là, il s'est rendu à Johannesbourg, chez un autre compatriote, M. Samuel Bovet, de là à Elim, Valdézia, Lémana, où il a retrouvé d'autres Suisses, le Dr Borle, Mlle Jeanne Jacot; de là il est allé à Prétoria, chez MM. Creux et de Meuron, enfin il a gagné les stations du littoral portugais. Il y a assisté à une conférence missionnaire, où il s'est rencontré avec MM. Paul Berthoud, Loze, Perrin, Benoit, Henri Junod, de Tribolet; enfin il vient d'arriver, comme nous l'avons dit, à Antioka, chez son fils, où il restera jusqu'au milieu de juin. A ce moment il partira pour une autre station, celle de Shilouvane, à l'intérieur, où il assistera à la consécration du premier pasteur indigène de la mission romande. Après quoi il reviendra au pays pour y reprendre ses fonctions au commencement d'août.

Nous sommes heureux d'apprendre que sa santé est bonne et qu'il a vaillamment supporté jusqu'ici les chaleurs et les fatigues que comporte un voyage en Afrique, par terre et par eau.

Simple question. — Celui qui regarde attentivement un billet de chemin de fer peut y lire cette annotation : « Incessible, paragraphe 9, R. T. »

Comment donc se fait-il que, assez souvent, on lise dans les journaux des offres de vente de billets de chemin de fer, telle celle parue, il y a quelques jours encore, dans la « Feuille d'Avis de Neuchâtel » : « Billet retour Paris, 2me classe, valable jusqu'au samedi 6 courant, train de 3 heures. Demander l'adresse, etc. »

Or, ou bien les billets sont incessibles et on ne peut pas les vendre, ou ils ne sont incessibles que sur les parcours entièrement suisses et, dans ce cas, on peut faire la vente des billets qui prévoient une partie de la course à l'étranger.

Ce n'est pas très clair!

Théâtre. — L'affiche portait hier soir une œuvre très connue de Ch. Lecocq, « Le petit duc ». Cet opéra-comique en trois actes a été enlevé avec beaucoup de brio par les artistes de la troupe Petitdemange. Comme d'habitude, costumes pimpants, mise en scène réglée jusque dans ses moindres détails et rôles sus d'une façon absolument irréprochable.

Pour ce soir, on nous annonce un joli spectacle pour familles « La poupée ». Il y aura foule au théâtre.

Excès de vitesse. — Procès-verbal a été dressé dimanche après midi contre M. P. qui circulait sur son automobile à une allure désordonnée au Vauseyon.

Souscription pour les Arméniens victimes des massacres d'Adana.

J. M., 1 fr. 10.

Total à ce jour, 141 fr. 10.

☞ *Afin de faciliter la composition et pour éviter tout retard dans la publication des articles, nous prions nos correspondants d'écrire très lisiblement et sur un seul côté du papier.*

POUR LES ARMÉNIENS

Le comité de secours aux Arméniens qui existe en notre ville depuis les massacres de 1895, a jugé qu'il ne pouvait rester inactif devant les événements qui viennent de se produire en Turquie et au cours desquels des milliers d'Arméniens ont été massacrés. Ce comité, qui est composé de MM. Dubois, pasteur, président; Jean Quinche, caissier; F. de Perregaux, J. DuPasquier et M. Reutter, a décidé d'envoyer un premier don de 1000 fr., destiné aux victimes d'Adana et de Tarse, et il adresse en même temps un appel pressant à notre population.

Les dons peuvent être remis directement à M. Quinche, à la caisse d'épargne de Neuchâtel, ou au bureau de la « Feuille d'Avis ». Il va sans dire que les dons qui nous parviendront seront remis au comité qui s'est formé dans notre ville, et non pas à celui de Lausanne comme nous en avions tout d'abord l'intention. Ces dons seront ensuite transmis par l'intermédiaire de la caisse centrale de la mission américaine à Constantinople; on peut être absolument sûr qu'ils arriveront bien à destination.

Voici maintenant l'appel publié par notre comité local, lequel confirme ce qui a paru ici même le 12 mai dernier:

Les massacres qui ensanglantèrent l'Asie mineure et Constantinople en 1895 se sont renouvelés le mois passé dans les vilayets de Tarse et d'Adana. Les maisons arméniennes sont incendiées. Des milliers de veuves et d'orphelins sont en proie à la famine et dénués de tout. Les scènes d'horreur que révèlent les lettres de nos compatriotes, témoins des derniers massacres ne sauraient laisser personne indifférent.

A Adana, les Arméniens ont lutté durant trois jours; des milliers d'entre eux ont perdu la vie, deux missionnaires américains ont été tués alors qu'ils cherchaient à éteindre un incendie menaçant de gagner l'école qu'ils dirigeaient; un prédicateur protestant arménien a été poignardé. Les massacres se sont propagés dans la campagne. 26 pasteurs arméniens qui venaient à Adana pour une conférence ont été tués en route; 5 d'entre eux ont été brûlés vifs avec d'autres Arméniens dans un bâtiment officiel de la petite ville d'Osmanié. Il y a 20,000 personnes sans abri à Adana et 1400 blessés ou malades.

A Tarse, un Suisse attaché à l'école américaine, M. Imer de Lausanne, a été témoin de scènes affreuses. L'incendie du quartier arménien a commencé sous ses yeux. Des 400 maisons que comptait ce quartier, une seule est restée debout; 10,000 personnes sont sans abri et durant 48 heures, les malheureux Arméniens se sont précipités en foule à l'école américaine. Le 20 avril, M. Imer télégraphiait: «Secours nécessaires. 4000 réfugiés au collège». Dès lors, des lettres de lui sont parvenues disant:

« La place nous manque; le gouvernement envoie des vivres, mais ils ne suffisent pas. Dans les salles d'école, dans les corridors et nos chambres particulières, les misérables sont entassés dans un pêle-mêle indescriptible. Dans ma classe, j'ai déjà quatre nouvelles accouchées. Un dortoir est transformé en hôpital pour 35 enfants atteints de rougeole. Les hommes dorment sous les arbres ou au milieu de la cour. L'air est empesté. On craint les épidémies. Nous supplions qu'on nous vienne en aide. »

Déjà les secours se sont organisés en France et en Allemagne. Des comités se sont aussi constitués en Suisse, à Genève et Lausanne en particulier, pour recueillir des dons en faveur des victimes des récents massacres.

Un chaleureux appel est fait à tous les gens de cœur pour qu'ils viennent en aide à ces malheureux Arméniens qui risquent, après avoir échappé aux balles et au feu, de périr dans la famine et le dénûment.

CORRESPONDANCES

(Le journal réserve son opinion à l'égard des lettres paraissant sous cette rubrique)

A propos de truites et de palées

Monsieur le rédacteur,

La lettre des pêcheurs d'Auvernier en réponse à l'article bien documenté et fort intéressant de M. Savoie-Petitpierre me suggère quelques observations. MM. les signataires de la lettre contredisent sur tous les points M. Savoie-Petitpierre et cela par des assertions qui sont loin d'être toujours fondées.

C'est seulement sur deux points que je désire insister plus spécialement. MM. les pêcheurs d'Auvernier soutiennent que le grand nombre de truites pêchées cette année dans notre lac provient des alevinages des rivières, spécialement de l'Areuse.

En réalité, la jeune truite déversée dans la rivière ne descend dans le lac que quand elle a atteint une certaine taille et lorsqu'elle commence à se sentir à l'étroit dans la rivière. Mais étant donné que sur les quelques kilomètres de l'Areuse où l'on pêche d'une manière régulière, — il n'y a pas moins de 450 pêcheurs à la ligne — il va de soi que fort peu des jeunes truites qui ont réussi à prospérer dans la rivière aient la chance de pouvoir descendre au lac. Remarquons au surplus que parmi les 200,000 alevins qu'on verse chaque année dans l'Areuse une faible minorité seulement arrive à l'état adulte.

Les pêcheurs du Val-de-Travers peuvent en effet être satisfaits du repeuplement actif qui se fait par l'Etat, mais le lac en tout cas n'en profite que pour une part insignifiante par rapport à sa vaste étendue.

Le grand nombre de truites pêchées cette année dans le lac ne peut donc s'expliquer par le repeuplement fait dans les rivières, sans cela on aurait dû constater depuis longtemps une augmentation continue et non cette apparition brusque d'un grand nombre de ces poissons. Nous croyons avec M. Savoie-Petitpierre que ces truites nous viennent du lac de Bienne et surtout du lac de Morat. Ce dernier lac possède en effet un fond en fort mauvaise condition, riche en matières organiques provenant des eaux résiduaires de fabriques et amenées par la Broye. Ces matières absorbent et soutirent à l'eau de grande quantité d'oxygène. Le lac recouvert d'une forte couche de glace ne peut remplacer cet oxygène qui lui est pris par ces matières organiques en décomposition ainsi que par les poissons et autres êtres vivants du lac. De tous les poissons les truites sont de beaucoup les plus sensibles à une diminution d'oxygène et ainsi s'explique parfaitement leur départ vers le lac de Neuchâtel. Du reste, c'est un phénomène bien connu que dans un lac gelé les poissons se rassemblent là ou pour une raison ou une autre, il se trouve des emplacements dépourvus de glace. C'est là-dessus qu'est basée une méthode de pêche fort productive appliquée dans les lacs de l'Allemagne du Nord et de la Russie.

Encore un mot sur les corégones. MM. les pêcheurs d'Auvernier ont parfaitement raison de prétendre que les corégones pêchés l'année passée en trop grand nombre étaient des bondelles. Nous avons l'été passé étudié une douzaine de ces poissons et trouvé à notre grande surprise qu'il s'agissait bel et bien de bondelles. Je m'attendais en effet à trouver de jeunes palées, produits de l'alevinage fait avec des dizaines de millions d'alevins de ce poisson.

La conclusion de cette constatation, c'est que le poisson duquel on verse chaque année des millions d'alevins semble plutôt diminuer, tandis que la bondelle dont on commence seulement à s'occuper donne des pêches abondantes. Donc, ou bien le repeuplement avec des alevins de palée est un travail inutile ou bien il n'est pas fait comme il devrait l'être.

Agréez, Monsieur le rédacteur, l'expression de mes sentiments distingués.

Dr O. FUHRMANN.

POLITIQUE

Chambre française

A la Chambre, M. Denys Cochin questionne le gouvernement sur les massacres d'Adana et de Mersina. L'orateur préconise une intervention énergique de la France et, le cas échéant, un débarquement de troupes.

M. Pichon répond: Le gouvernement estime qu'il faut éviter une descente à terre et faire confiance au gouvernement jeune-turc. (Appl.) L'incident est clos.

M. de Dion proteste contre le chant de l'«Internationale» dans l'enceinte législative. Il propose d'ajouter au règlement un paragraphe visant les chants antipatriotiques et antimilitaristes. Il demande l'urgence, mais le quorum n'est pas atteint.

M. Pugliesi-Conti dépose sa motion tendant à la dissolution de la Chambre.

M. Pugliesi-Conti fait le procès de la politique du bloc, qui est réduit à l'impuissance. M. de Pressensé explique que les socialistes estiment que le parti radical a fait faillite, mais qu'il s'abstiendra pour ne pas favoriser les manœuvres de M. Pugliesi-Conti.

M. Clemenceau proteste contre le reproche d'avortement dû à la politique du gouvernement. Il prouve que le parti radical est en train de réaliser son programme et déclare que la liberté n'a jamais été aussi grande en France.

Après avoir écarté la proposition Pugliesi Conti, la Chambre adopte un amendement prescrivant que les conseils de guerre sont composés de 4 militaires, dont un de grade égal à celui de l'accusé, de trois jurés civils et d'un président de cour d'appel.

La Chambre décide de siéger mercredi pour la discussion du projet relatif à la sériciculture et aux filatures de soie.

Cure d'eau froide!

Lundi, pendant la séance du Reichstag, un individu a lancé de la tribune dans la salle des bulletins imprimés portant que Guillaume II devrait suivre une cure d'eau froide. L'auteur de cette plaisanterie a été expulsé de la salle sur l'ordre du président.

NOUVELLES DIVERSES

Affaire Steinheil. — M. Hamard, chef de la sûreté, a reçu du parquet de Versailles une commission rogatoire afin de rechercher un nommé Tardivel, surnommé Angelo. Cet individu est présumé être un des assassins de M. Steinheil et de Mme Japy. La sûreté ne croit pas à sa complicité. Néanmoins des recherches ont été entreprises pour le retrouver.

La «Liberté» annonce au sujet de l'affaire Steinheil que le juge d'instruction de Versailles a chargé le commissaire de police de Sèvres de rechercher un artiste-peintre de la manufacture nationale de Sèvres qui aurait été en relations avec Angelo Tardivel. Le commissaire s'est présenté chez une hôtelière qui a hébergé l'artiste-peintre, mais son pensionnaire était parti depuis plusieurs mois sans laisser d'adresse.

Les postiers en grève. — La situation de la grève était la suivante, lundi à 8 h. du matin d'après les chiffres officiels: Direction de la Seine, manquants, 213 agents hommes sur 3396, aucune dame absente, 177 sous-agents sur 9834. Les ouvriers sont au complet.

Au central télégraphique, 41 agents manquants sur 1168, 17 dames sur 825, 20 sous-agents sur 403 au lieu de 11 dimanche, 8 ouvriers sur 229. Au service téléphonique, 7 agents manquants sur 295, 55 dames sur 2850, 170 ouvriers sur 910. Au service technique, 30 ouvriers sur 730.

A la vérification du matériel, les agents et sous-agents sont au complet. 28 ouvriers manquent sur 237.

Aux ateliers du boulevard Brune, 12 ouvriers sur 587 manquent. Ambulants, 241 manquants sur 3228 et 61 agents sur 1108, au total lundi matin à 8 heures, 1023 grévistes sur un personnel de 26,406, au lieu de 1593 dimanche soir.

En province la situation est bonne partout, sauf dans l'Aisne où manquent 9 ouvriers et 2 journaliers à Saint-Quentin.

Les ministres, sur la proposition de M. Barthou, ont prononcé la révocation d'une vingtaine d'agents des P. T. T.

Lundi matin, à 7 heures, les employés du bureau de poste de l'avenue Parmentier ont constaté qu'une cinquantaine de lettres jetées dans la boîte du bureau avaient été détériorées par un acide.

L'affaire de corruption. — En vertu d'un mandat de M. André, juge d'instruction à Paris, M. Hamard, chef de la sûreté, a arrêté à Paris le nommé Paul-Hilaire Ruinart, âgé de 37 ans, à son domicile boulevard Pereire. Ruinart est inculpé de complicité d'escroquerie dans l'affaire du capitaine Marix.

En grève. — A Lorient, 200 dockers se sont mis en grève lundi. Ils réclament une augmentation de salaires.

— Cinq cents ouvriers robinetiers de l'usine de Saint-Florent à Bourges, se sont mis en grève samedi matin. Le directeur de l'usine a été hué et frappé.

Lundi matin à 6 heures, le personnel des employés a voulu se rendre au travail, mais les grévistes s'y opposèrent et une bagarre se produisit. Les gendarmes intervinrent.

Le directeur de l'usine a déclaré qu'il préférait fermer son usine plus tôt que de donner satisfaction aux grévistes.

Accident de montagne. — Un jeune homme de Vienne, dont l'identité n'a pas encore pu être établie, a fait dimanche après midi une chute mortelle au Schneeberg.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service spécial de la Feuille d'Avis de Neuchâtel)

La grève des postiers

Paris, 18. — Le comité confédéral s'est réuni lundi soir, à 9 heures, à la rue Grâce aux belles, afin d'arrêter les mesures à prendre pour venir en aide aux postiers grévistes.

La discussion a été des plus vives, elle s'est prolongée jusqu'à 2 heures.

A l'issue de la réunion le comité a communiqué la note suivante:

Le comité fédéral décide d'inviter les travailleurs des corporations parisiennes à se préparer à la grève.

Ils se réuniront à nouveau mardi pour prendre toutes les décisions utiles tant pour le jour et l'heure, pour les conditions et la forme du mouvement.

Un nouvel avis fera connaître les décisions prises par la réunion d'aujourd'hui.

Paris, 18. — Il reste actuellement 208 grévistes dans le service de la direction de la Seine, et 96 dans le service des ambulants.

A la suite des propositions écrites des chefs de service et des directeurs départementaux, et conformément aux décisions antérieures du conseil des ministres, quarante-six révocations nouvelles ont été prononcées lundi dans le personnel des postes.

Paris, 18. — Les postiers ont tenu dans la nuit de lundi à mardi une nouvelle réunion.

Les orateurs ont reproché généralement aux grévistes de ne pas avoir une attitude nette. Le comité de grève a fait du bluff, disent-ils.

L'auditoire paraissait las. Des conversations particulières s'engagent; quelques grévistes s'endorment.

Un orateur propose de chanter l'« Internationale » en attendant la décision de la confédération générale du travail.

Finalement l'assemblée sommée de se déclarer décide de tenir ce matin, mardi, un meeting pour prendre une résolution définitive.

Les représailles

Constantinople, 18. — Lundi matin cinq personnes ont été pendues près de la mosquée de Sainte Sophie: un capitaine d'artillerie, un lieutenant et trois agents de police.

Le calme renaît

Constantinople, 18. — On apprend que deux mille réfugiés, confiant dans les promesses du gouvernement, vont quitter Adana pour rentrer dans leurs villages respectifs.

On recouvre et on restitue ce qui a été volé dans la province d'Adana.

La fortune du sultan

Constantinople, 18. — Le bruit court que l'on a réussi à décider le sultan à laisser à l'Etat la partie de sa fortune déposée dans des banques étrangères.

Les enfants martyrs

Paris, 18. — Le juge d'instruction Bourguel vient de renvoyer devant le tribunal correctionnel les époux Sargent inculpés de coups et blessures sur des enfants âgés de moins de quinze ans et de suppression d'aliments ayant compromis la santé des enfants confiés à leur garde.

L'impôt anglais sur le revenu

Londres, 18. — A la Chambre des communes, après une discussion qui a duré huit heures et qu'il a fallu arrêter en prononçant la clôture, la Chambre des communes a voté, par 299 voix contre 96, les propositions relatives à l'impôt sur le revenu.

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE

— Faillite de Alfred Banderet, messager, à Cernier. Délai pour intenter action en opposition à l'état de collocation: mardi 25 mai 1909.

— Le juge de paix des Ponts a ordonné la liquidation de la succession de Jacob Müller, domestique, célibataire, décédé le 11 mars 1909, quand vivait domicilié aux Petits Ponts. Inscriptions au greffe de paix des Ponts, jusqu'au samedi 29 mai 1909, à 6 heures du soir.

— Contrat de mariage entre Edmond-Marcel Leschot, horloger, et Joséphine-Mathilde Parello, veuve de Amédée Parello, brodeuse, tous deux domiciliés à La Chaux-de-Fonds.

— Contrat de mariage entre Alfred-Michel Dagon, manœuvre, domicilié à Couvet, et Sophie-Pauline Vaucher, tailleuse, domiciliée à Fleurier.

— Demande en divorce de Louise-Emma Perrelet née Veya, actuellement institutrice à Leipzig, à son mari, Louis-Adolphe Perrelet, directeur des ateliers et fonderie Perrenoud, à Rogoskaja, Moscou (Russie).

— Demande en séparation de biens de Marie-Lina Köhli née Simon, couturière, à son mari Johann-Frédérich Köhli, graveur, les deux domiciliés à La Chaux-de-Fonds.

AVIS TARDIFS

Tête-de-Ran

Grands champs de Jonquilles

THÉATRE DE NEUCHATEL

Mardi soir, à 8 h. ¼

LA POUPÉE

Opérette-féerie en 4 actes d'AUDRAN

avec cartonnages, trucs et décors spéciaux

Monsieur et Madame Frédéric Jacot-Garett et leurs enfants, en Amérique, Monsieur et Madame Auguste Jacot-Bertholet et leurs enfants, Mademoiselle Marguerite Jacot, Madame et Monsieur Paul Schlæfli-Jacot, à Saint-Imier, Messieurs Charles, John, Hermann et Paul et Mademoiselle Jeanne Jacot ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de leur chère sœur, belle-sœur, tante et parente,

Mademoiselle LUCIE JACOT

que Dieu a rappelée à lui paisiblement aujourd'hui 16 courant, à 9 heures du matin, à l'âge de 67 ans.

Neuchâtel, le 16 mai 1909.

Le Seigneur Jésus-Christ est notre espérance
1 Timothée I, v. 1.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu mardi 18 courant, à 1 heure.

Domicile mortuaire: Halles 5.

Monsieur Jacob Hess, Monsieur et Madame Emile Hess et leurs enfants, Mademoiselle Marie Hess, Monsieur et Madame Jacob Hess et leurs enfants, Mademoiselle Amélie Hess, Monsieur et Madame Samuel Hess et leurs enfants, Mademoiselle Fanny Hess, Monsieur et Madame Paul Hess et leurs enfants, Monsieur et Madame Jean Hess et leurs enfants, les familles Ganeval, Vaucher, Traber, Hess, Grimm, Æschlimann et Burkhardt ont la douleur d'annoncer à leurs amis et connaissances, la grande perte qu'ils viennent de faire en la personne de

Mademoiselle Louise-Joséphine HESS

leur chère fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce, cousine et parente, que Dieu a rappelée à lui, aujourd'hui, dans sa 51me année, après une longue et douloureuse maladie.

Grandchamp, le 17 mai 1909.

Il m'est bon d'avoir été affligée.
Ps. CXIX, 71.

Mais le sentier des justes est comme la lumière resplendissante qui augmente son éclat jusqu'à ce que le jour soit en sa perfection. Proverbes IV, 18.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu à Boudry, mercredi 19 courant, à 3 heures de l'après-midi.

Culte à la chapelle de Grandchamp à 2 h. — Départ de Grandchamp à 2 h. ¼.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Les membres de la **section de la Croix-Bleue de Boudry-Cortaillod-Bevaix** sont informés du décès de

Mademoiselle Louise-Joséphine HESS

membre actif, leur chère et regrettée collègue, que Dieu a reprise à lui, lundi 17 mai.

Ils sont priés d'assister à son ensevelissement, qui aura lieu à Boudry, mercredi 19 courant, à 3 heures.

Culte à la chapelle de Grandchamp à 2 h. — Départ de Grandchamp à 2 h. ¼.

LE COMITÉ

☞ **LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL ne paraissant pas jeudi 20 mai, jour de L'ASCENSION, et nos bureaux étant fermés ce jour-là, les personnes qui auraient des annonces à faire paraître dans le numéro de vendredi 21 mai, sont priés de les faire parvenir jusqu'à mercredi soir, à 3 heures.** (Les grandes annonces doivent être remises dans la matinée).

Bulletin météorologique - Mai

Observations faites à 7 h. ¼, 1 h. ¼ et 9 h. ¼

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

DATE	Température en degrés centig. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre moyenne	Eau tomb.	Vt dominant Dir.	Force	Etat du ciel
17	12.2	9.7	16.5	718.8	6.4	O.	faible	couv.

18. 7 h. ¼: 12.5. Vent: E. Ciel: nuageux.

Du 17. — Pluie intermittente tout le jour. Soleil visible par moments.

Hauteur du Baromètre réduite à 0

suivant les données de l'Observatoire.

Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719,5mm.

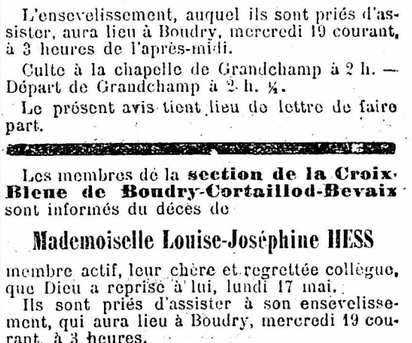

STATION DE CHAUMONT (alt. 1128 m.)

16	12.7	7.0	16.6	663.8	S.	faible

as. cl.

Beau jusqu'à midi puis couvert, et le soir depuis 8 heures pluie.

	Temp.	Vent	Ciel
17 mai (7 h. m.)	8.0	O.-S.-O.	couvert

Niveau du lac : 18 mai (7 h. m.) : 429 m. 500

Bulletin météorol. des C. F. F. - 18 mai, 7 h. m.

Altitude mètres	STATIONS	Temper. centigr.	TEMPS & VENT
394	Genève	12	Couvert. Calme.
450	Lausanne	13	Qq. n. Beau. »
389	Vevey	13	Couvert. »
398	Montreux	13	» »
537	Sierre	—	Manque.
1609	Zermatt	7	Qq. n. Beau. »
482	Neuchâtel	12	» »
995	Chaux-de-Fonds	7	Couvert. »
632	Fribourg	11	» »
543	Berne	12	Qq. n. Beau. »
562	Thoune	11	Couvert. »
566	Interlaken	12	» »
280	Bâle	10	Tr. b. tps. »
439	Lucerne	11	Couvert. »
1109	Göschenen	10	Nébuleux. »
338	Lugano	13	Tr. b. tps. »
410	Zurich	11	Couvert. »
407	Schaffhouse	11	» »
673	Saint-Gall	11	» »
475	Glaris	11	» »
505	Ragatz	11	» »
587	Coire	13	» »
1543	Davos	5	Pluie. Vt d'E.
1836	Saint-Moritz	7	Qq. n. B. Calme.

IMPRIMERIE WOLFRATH & SPERLÉ